

 nufarm
LE GUIDE
HORTICOLE
2026

Solutions | Expertise | Valeur ajoutée



Nufarm spécialiste horticole.

Nous savons que vous mettez tout votre savoir-faire au service de la production de cultures à forte valeur ajoutée ; au verger, en serre ou au champ. Laissez-nous vous aider pour le reste. Augmentez votre productivité grâce à des produits fiables qui protègent et valorisent vos cultures horticoles... et qui évoluent avec vous.

Le Guide des produits horticoles Nufarm 2026 contient tout ce dont vous avez besoin pour prendre une longueur d'avance... et la garder : un vaste éventail d'herbicides, de fongicides, des régulateurs de croissance et des insecticides adaptés aux productions canadiennes. Pour chacune des 20 solutions présentées dans le guide, vous trouverez les conseils d'utilisation générale, les recommandations d'applications propre à chaque culture en plus de références sur la classe chimique, les ingrédients actifs et le type d'emballage. Aux pages 4 et 5, vous trouverez cinq calendriers illustrés des stades de croissance et des guides de synchronisation pour les pommes, les bleuets, les cerises, les raisins et les pommes de terre.

Nous avons les réponses et les solutions adaptées dont vous avez besoin pour chaque saison, chaque culture, chaque défi.



Vous avez des questions?
Consultez un de nos spécialistes Nufarm

1.800.868.5444 | nufarm.ca | ✕ NufarmCA

Table des matières

Guide de référence rapide des solutions Nufarm.....	2
Stade de croissance.....	4

Herbicides

Chateau ^{MD} EZ.....	8
Credit ^{MD} Xtreme.....	14
Goal ^{MD} 2XL.....	18
Rival ^{MD} EC.....	22
Statue ^{MD}	24

Fongicides

Blossom Protect ^{MD}	30
Botector ^{MD}	32
Excalia ^{MD}	34
Parasol ^{MD} FL.....	36
Parasol ^{MD} WG.....	40
Presidio ^{MD}	44
Quash ^{MD} SC.....	48

Régulateurs de croissance

Accede ^{MD}	54
MaxCel ^{MD}	56
Proliant ^{MD}	58
Promalin ^{MD}	60
ReTain ^{MD}	62

Insecticides

Danitol ^{MD}	66
DiPel ^{MD}	70
XenTari ^{MD}	76
Nufarmer Nation.....	80

Guide de référence rapide des solutions Nufarm

Vos cultures horticoles de grande valeur dépendent de la meilleure protection possible pour obtenir des cultures saines et profitables. Nufarm possède une gamme élargie de solutions éprouvées pour le contrôle des mauvaises herbes, maladies et insectes. Ces tableaux fournissent rapidement les informations sur la performance et l'efficacité de notre portfolio de solutions herbicides, fongicides et insecticides.

Herbicides

 = mauvaises herbes supprimées

	GROUPE	Pâturin annuel	Aléon potage	Pied de coq	Liseron	Brome	Vergette du Canada	Chardon des champs	Mollugine verticillée	Bromus tectorum	Stellaire	Chénopode blanc	Herbe à poux	Saponaire des vaches	Digitaire	Morelle noire de l'Est	Pissenlit	Morelle noire de l'Est	Panic d'automne	Pensée des champs	Éleusine de l'Inde	Sétaire verte	Amarante de Powel	Morelle ciliée	Renouée	Kochia	Renouée persicaire	Chénopode hybride	Chénopode glauque
Chateau [®] EZ	14																					R							
Credit [®] Xtreme	9																												
Goal [®] 2XL	14																	R									R		
Rival [®] EC	3																												
Statue [®]	1	R																											

Fongicides

 = maladies supprimées

	GROUPE	Tache angulaire (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>lachrymans</i>)	Anthraxose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)	Tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>)	Brûlure bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>phaseoli</i>)	Brûlure bactérienne, tache auréolée (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>phaseolicola</i>)	Chancres bactériens (<i>Pseudomonas</i> spp.)	Moucheture bactérienne (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>tomato</i>)	Gale bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>vesicatoria</i> and <i>X. vesicatoria</i>)	Anthraxose (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>)	Phomopsis (<i>Ascochyta blight</i>)	Pourriture noire (<i>Guignardia bidwellii</i>)	Pourriture noire (<i>Physalospora vaccinii</i>)	Botrytis/Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Pourriture botrytis/Phaerie and berry speckle (<i>Botrytisphaeria vaccinii</i>)	Tache cercosporienne (<i>Cercospora beticola</i>)	Brûlure corynéenne (<i>Coryneum carphophilum</i>)	Mildiou (<i>Bremia lactucae</i>)	Mildiou (<i>Peronospora belbahrii</i>)	Mildiou (<i>Peronospora farinosa</i>)	Mildiou (<i>Peronospora humuli</i>)	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	Mildiou (<i>Phytophthora nicotianae</i> , <i>P. phaseoli</i>)
Blossom Protect [®]	BIO																						
Botector [®]	BIO																						
Excalia [®]	7																						
Parasol [®] FL/WG	M1																						
Presidio [®]	43																						
Quash [®] SC	3																						

BIO – biologique

Insecticides

 = insectes supprimés

BIO – biologique																																
Insecticides																																
 = insectes supprimées																																
	GROUPE		Arpentuse de la luzerne	Mouche de la pomme	Légionnaire	Pyrale de la betterave	Légionnaire de la betterave	Légionnaire Bertha	Mouche du bleuet	Arpentuse de l'aillette	Fausse-arpentuse du chou	Arpentuse	Arpentuse caténaire	Arpentuse de la cerise	Carpocapse	Ver de l'épi de maïs	Pyrale de la canneberge	Piéride du chou	Fausse-teigne des crucifères	<i>Duponchelia fovealis</i>	Tordeuse européenne	Tordeuse européenne du maïs	Tordeuse européenne	Tétranyques rouges	Légionnaire d'automne	Tordeuse/enrouleuse du pommier	Pyrale	Cochylis	Pileuse de la vigne	Harrisina de guérin	Tordeuse verte	Arpentuse verte/brune
Danitol [®]	3																															
DiPel [®]	11																															
XenTari [®]	11																															

★★ – Contrôlé à une dose de 0,38 L/ha
R – Répression

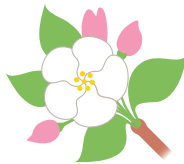
[illegible]

Calendriers d'application selon le stade de croissance

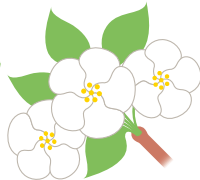
POMME



DORMANCE



FLEUR CENTRALE



PLEINE FLORAISON



CALICE



NOUAISON



PRÉSENCE DE FRUITS



POST-RÉCOLE

Chateau EZ

Chateau EZ

Parasol FL

Blossom Protect
Excalia

Blossom Protect
Excalia

Excalia

Parasol FL

Promalin

Promalin

MaxCel
Promalin

Accede
MaxCel

ReTain
(Juillet-Septembre)

Danitol
DiPel
XenTari

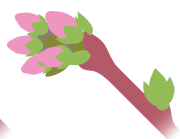
Danitol
DiPel
XenTari

Danitol
DiPel
XenTari

BLEUET



DORMANCE



DÉBUT BOUTON ROSE



DÉBUT FLORAISON



PLEINE FLORAISON



CHUTE DES PÉTALES



MURISSEMENT
75 % BLEU



COLORATION
AUTOMNE/
POST-RÉCOLE

Chateau EZ
Goal 2XL⁺
Statue

Chateau EZ
Statue

Quash SC

Botector
Quash SC

Botector
Quash SC

Botector

Botector

Botector

Proliant

DiPel

DiPel

DiPel

Danitol
DiPel

Danitol
DiPel

*L'application devrait être faite lorsque les mauvaises herbes sont au stade 3-4 feuilles

CERISE



DORMANCE



POUSSE VERTE



PLEINE
FLORAISON



CHUTE DES
COLLERETTES/
NOUAISON



PRÉSENCE
DE FRUITS



POST-RÉCOLTE

Chateau EZ

Parasol FL

Quash SC

Quash SC

Quash SC

Quash SC

Chateau EZ

Parasol FL

ReTain

Proliant

Danitol
DiPel
XenTari

Danitol
DiPel
XenTari

RAISIN



DORMANCE



DÉBOURREMENT



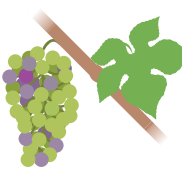
DÉVELOPPEMENT
DES POUSSES



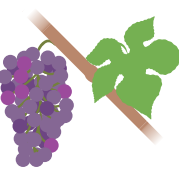
PLEINE
FLORAISON



FERMETURE
DE LA GRAPPE



VÉRAISON



MÛR POUR
LA RÉCOLTE/
POST-RÉCOLTE

Chateau EZ

Parasol WG

Parasol WG

Parasol WG

Botector
Parasol WG

Botector
Parasol WG

Chateau EZ

Botector

DiPel
XenTari

DiPel
XenTari

DiPel
XenTari

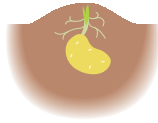
DiPel
XenTari

DiPel
XenTari

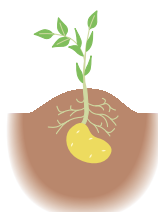
POMME DE TERRE



PLANTATION
(TRAITEMENT
DU PLANTON)



PRÉ-FENDILLEMENT
DU SOL/BUTTAGE



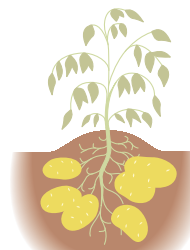
CROISSANCE
VÉGÉTATIVE



INITIATION
TUBERCULE



REMPLISSAGE
TUBERCULE



MATURATION

NipsIt INSIDE

Statue

Chateau EZ⁺⁺
Statue

Statue

Presidio

Presidio

Parasol WG/FL
Presidio
Quash SC

Parasol WG/FL
Presidio
Quash SC

Parasol WG/FL
Presidio
Quash SC

Parasol WG/FL

Proliant

⁺⁺Ouest du Canada seulement





HERBICIDES

La formulation liquide de l'herbicide Chateau^{MD} EZ, est un inhibiteur PPO. Il crée une barrière à la surface du sol afin de fournir un contrôle résiduel saisonnier des mauvaises herbes à feuilles larges tenaces et graminées nuisibles.

Chateau^{MD} EZ

Avantages

- Contrôle résiduel de longue durée en prélevée des feuilles larges, en plus une répression des graminées
- Chateau EZ demeure là où il a été appliqué et ne va pas se lessiver ou s'évaporer
- Herbicide liquide du Groupe 14 (inhibiteur PPO) qui fonctionne différemment de plusieurs autres herbicides couramment utilisés, contribuant à lutter contre la résistance
- La barrière d'herbicide ne doit pas être remuée après l'activation
- Procure de la souplesse au niveau de la période d'application

Cultures homologuées

- | | | |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| • Ail | • Fraises | • Pois à écosser |
| • Arbres à noix | • Fruits à pépins | • Poivrons de plein |
| • Asperges | • Houblon | • champ |
| • Bleuets | • Menthe établie | • Pommes de terre |
| (en corymbe et nains) | (menthe poivrée | (l'ouest du Canada |
| • Brocoli | et menthe verte) | seulement) |
| • Céleri | • Oignons secs | • Vignes |
| • Echalottes à bulbe sec | • Patates douces | |

Renseignements généraux

- L'humidité est nécessaire pour activer Chateau au sol et obtenir un contrôle des mauvaises herbes (1 cm de pluie ou irrigation)
- Ce produit ne supprime pas les mauvaises herbes levées à moins d'être utilisé dans un mélange en réservoir avec un herbicide homologué pour le brûlage
- Des dommages significatifs à la culture peuvent survenir à la suite d'applications effectuées sur des sols au drainage médiocre ou sous des conditions froides et humides
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut soulever des poussières traitées et ainsi se déposer sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver
- Un traitement sur des cultures qui ne sont pas en dormance ou lorsque les sols ont été inondés après l'application peut causer des dommages inacceptables à la culture, incluant des pertes de rendements
- Utiliser un volume d'eau approprié, de manière à obtenir une bonne couverture du sol
- Appliquer avant la levée des mauvaises herbes
- Des dommages peuvent survenir si Chateau entre en contact avec les fruits ou le feuillage
- NE PAS mélanger en réservoir avec Dual II Magnum[™] ou Frontier Max[™]



Informations techniques

HERBICIDE

- Groupe 14

MATIÈRE ACTIVE

- flumioxazine 479,2 g/L

FORMAT

- Caisse de 4 x 910 mL

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Nécessite ½ pouce de pluie ou d'irrigation pour une activation

HOMOLOGATION

- 34036

**NUFARMER
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

MAUVAISES HERBES
SUPPRIMÉES

DOSE

IAR

INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMES, VIGNES, ARBRES À NOIX, POIRES

Amarante à racine rouge
Amarante de Powel
Chénopode blanc
Kochia à balais
Laiteron potager
Morelle noire de l'Est
Morelle poilue
Petite herbe à poux
Pissenlit
Sétaire verte
Stellaire moyenne
Vergerette du Canada

280 g/ha
120,6 mL/acre)
Sur des sols à
texture grossière
ayant <5 % MO
448 mL/ha
(181,4 mL/acre)
Sols à textures
moyennes et fines
avec <5 % MO

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Château peut être mélangé en réservoir avec le glyphosate, présent sous forme de sel isopropyl amine et de potassium, pour éliminer les mauvaises herbes émergées. Consulter les étiquettes respectives des produits pour l'association du mélange en réservoir pour les doses, recommandations supplémentaires, restrictions et précautions. Respecter l'étiquette la plus stricte quant aux limitations et précautions du(es) produit(s) à utiliser dans le mélange en réservoir.

Appliquer seulement sur les arbres établis et en santé. Ne pas traiter lorsque les plants subissent un stress causé par les insectes, maladies, ravageurs ou aux dommages hivernaux, lors de la plantation ou sous toute autre forme de stress.

L'herbicide Château devrait être appliqué comme un traitement uniforme de pleine surface au sol du verger, ou comme traitement uniforme en bande dirigée à la base du tronc

Maximum 2 applications par saison de croissance

Ne pas faire deux traitements consécutifs moins de 30 jours après la première application

Éviter un contact direct ou indirect de la pulvérisation avec le feuillage et l'écorce verte (incluant les vignes sans écorces; à l'exception des gourmands)

Ne pas appliquer à moins de 100 mètres des poiriers non-dormants

60

APPLICATION SUR LES POMMIERS ET POIRIERS

Ne pas traiter les pommiers ou les poiriers établis depuis moins d'un an, à moins qu'ils ne soient protégés du contact de la solution pulvérisée au moyen d'une enveloppe, d'un tube non poreux ou d'un contenant ciré

Dans les pommiers, ne pas appliquer après le débourrement à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive et que l'opérateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits

Toutes les applications dans les poiriers ou à moins de 100 mètres de poiriers doivent être effectuées après la fin de la récolte à l'automne ou au moins 2 mois avant le débourrement au printemps

Ne traiter que les poiriers en dormance

60

APPLICATION SUR LES VIGNES

Ne pas appliquer sur les vignes établies depuis moins de 2 ans

Ne pas appliquer sur les vignes qui ne sont pas supportées par un treillis ou un tuteur, à moins qu'elles ne tiennent solidement sur pied

Les nouvelles plantations de variété franc de pied (plantées sur leurs propres racines), comme le raisin Concord, devraient être plantées de telle sorte que toutes les racines se trouvent à au moins 20 cm sous la surface du sol, pour pouvoir être traitées. Dans certaines situations, ceci peut nécessiter un buttage autour des nouveaux cep, de sorte qu'une fois la butte stabilisée, son sommet se situe à 10-12,5 cm au-dessus du sol du vignoble.

APPLICATION DANS LES VIGNES À JUS, À VIN ET RAISINS SECS

Ne pas appliquer entre le débourrement et la récolte finale, à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive, et que l'opérateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits. Les traitements effectués avec des écrans pendant cette période ne devraient pas se faire avec du glyphosate ni de produits contenant du glyphosate.

RAISINS POUR LA TABLE - PÉRIODE D'APPLICATION

L'herbicide Château peut être appliqué pendant la période qui suit la récolte finale à l'automne

Ne pas appliquer après le débourrement au printemps

ASPERGES

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Laiteron potager Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Stellaire moyenne Vergerette du Canada	298 mL/ha (120,6 mL/acre) Sols à texture grossière ayant <5 % MO 448 mL/ha (181,4 mL/acre) Sols à textures fine et moyenne ayant < 5 % MO		Appliquer sur les asperges en dormance établies depuis au moins un an Traiter au moins 2 semaines avant l'émergence des turions avec une irrigation ou des précipitations fournissant de 1-2 cm d'eau pour activer l'herbicide, sinon des dommages pourraient en résulter Des dommages inacceptables à la culture risquent de survenir si le produit est appliqué sur des asperges non dormantes Ne pas travailler le sol dans les 60 jours avant l'application au printemps Le sol peut être travaillé après la récolte des turions avant l'application de l'herbicide Chateau et l'émergence du feuillage plumeux Le sol travaillé qui est projeté sur le feuillage plumeux peut causer des taches Si Dual II est utilisé pour améliorer le contrôle des graminées, appliquer l'herbicide Chateau à la fin de l'automne, après la tonte du feuillage plumeux, et traiter avec Dual II au printemps. L'application de l'herbicide Chateau à l'automne permet l'activation du produit et une réduction des risques de dommage à la culture- traitez après la tonte du feuillage plumeux et avant que le sol gèle. Pour les traitements à l'automne, le feuillage plumeux peut être coupé à une hauteur de 12-18 pouces. Cela permet une couverture de neige adéquate et la pulvérisation d'atteindre le sol. Une tonte au printemps ne réduit pas l'effet résiduel.
--	--	--	--

BLEUETS (en corymbe)

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Laiteron potager Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Stellaire moyenne Vergerette du Canada	298 mL/ha (120,6 mL/acre) Sur des sols à texture grossière ayant <5 % MO 448 mL/ha (181,4 mL/acre) Sur des sols à textures moyenne et fine ayant <5 % MO	7	Ne pas traiter après le débourrement à moins d'utiliser un équipement d'application muni d'écrans ou de cônes antidérive et que l'opérateur puisse garantir que la dérive du produit ne va pas entrer en contact avec les fruits ou le feuillage Maximum 2 applications par saison de croissance Ne pas faire de traitement dans les 30 jours suivant la première application Ne pas appliquer sur les bleuets en corymbe établis de moins de 2 ans
--	--	---	---

BLEUETS (nains)

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Vergerette du Canada	149 mL/ha (60,3 mL/acre) 298 mL/ha (120,6 mL/acre) Sols à texture grossière ayant <5 % MO 224 mL/ha (90,7 mL/acre) 448 mL/ha (181,4 mL/acre) Sols à textures moyenne et fine ayant <5 % MO		Toutes les applications doivent être faites sur les bleuets nains en période de dormance Maximum 2 applications par saison de croissance Ne pas faire de traitement dans les 30 jours suivant la première application Appliquer l'herbicide Chateau sur les plants en dormance dans l'année de rejet (printemps/ou automne) ou en période de dormance après la récolte (automne)
Mousse (répression)	298 mL/hectare (120,6 mL/acre) sols à texture grossière avec <5 % MO 448 mL/hectare (181,4 mL/acre) sols à texture moyenne avec <5 % MO		

MAUVAISES HERBES
SUPPRIMÉES

DOSE

IAR

INFORMATION SUR L'APPLICATION

BROCOLI TRANSPLANTÉ

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte (répression) Vergerette du Canada	210 g/ha (85 g/acre)		Appliquez l'herbicide Chateau EZ en traitement dirigé ou protégé entre les rangs avant la transplantation, afin d'assurer un contrôle en prélevée des mauvaises herbes Maximum de 224 mL/ha par saison de croissance Les plantes doivent être cultivées sur des buttes ou des couches de paillis de plastique qui sont au moins 10 cm plus hautes que l'entre rang traité La largeur de la couche de paillis doit mesurer au moins 60 cm Le jet de pulvérisation doit rester entre les buttes et un minimum de contact avec le plastique Des dommages peuvent survenir lorsqu'il y a dérive de l'herbicide sur la partie supérieure de la planche. Pour diminuer les dommages, un minimum de 2,5 cm de pluie ou d'irrigation est requis avant la transplantation.
--	-------------------------	--	--

CANNEBERGES

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Laiteron potager Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Stellaire moyenne Vergerette du Canada	448 mL/ha (181,4 mL/acre) Sols à textures moyenne et fine ayant <5 % MO	7	Maximum 2 applications par saison de croissance Application à la volée ou en bandes uniformes Ne pas appliquer au-dessus des plants Ne pas faire de traitement consécutif dans les 30 jours suivants la première application
--	---	---	---

CÉLERI

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Vergerette du Canada	149 mL/ha (60,3 mL/acre) Sols à textures grossière ayant <5 % MO 224 mL/ha (90,7 mL/acre) Sols à textures moyenne et fine ayant <5 % MO		Ne pas appliquer plus de 210 g de l'herbicide Chateau par hectare au cours de la saison de croissance Les plantes doivent être cultivées sur des buttes ou des couches de paillis plastique qui sont au moins 10 cm plus haut que l'entre rang, et la largeur de la couche de paillis doit mesurer au moins 60 cm Le jet de pulvérisation doit rester entre les buttes Si le dessus des couches de paillis est traité, des dommages sévères peuvent survenir si le feuillage entre en contact avec le plastique traité Utiliser une rampe de pulvérisation recouverte ou protégée pour l'application Irriguer le champ traité après l'application et avant la transplantation avec un minimum de ½ cm d'eau s'il ne pleut pas entre l'application et le repiquage Toutes les applications doivent être faites avec un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive Ne pas appliquer après que les cultures soient transplantées
---	--	--	---

OIGNONS ET ECHALOTTES À BULBES SECS

Amarante à racine rouge Chénopode blanc Kochia à balais Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Sétaire verte Vergerette du Canada	149 mL/ha (60,3 mL/acre) Sols à textures moyenne et fine ayant <5 % MO et terres noires	45	Éviter le chevauchement des pulvérisations, à défaut de quoi la culture pourrait être gravement endommagée Appliquer entre les stades de 2-6 feuilles avant la levée des mauvaises herbes Ne mélanger à aucun autre produit à l'exception de l'herbicide Prowl™ H ₂ O à un adjuvant, sinon des dommages importants peuvent survenir à la culture Ne pas mélanger avec d'autres formulations d'herbicides contenant du pendiméthaline Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 90 % de sable ou de gravier L'efficacité du désherbage et la durée de l'effet résiduel peuvent être réduites en terre noire, ainsi que dans les sols à texture fine ayant <5 % MO lorsque l'application est faite à une dose de 149 mL/ha
---	---	----	--

AIL

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Laiteron potager Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Stellaire moyenne Vergerette du Canada	298 mL/ha (120,6 mL/acre) Sols à texture grossière ayant <5 % MO 448 mL/ha (181,4 mL/acre) Sols à textures moyennes et fines avec <5 % MO		CONTRÔLE DES MAUVAISES HERBES EN PRÉLEVÉE Application avant l'émergence et dans un délai de 3 jours après le repiquage de l'ail Pour éviter des dommages à la culture, ne pas chevaucher les pulvérisations Des sols inondés suivant l'application de Chateau causera des dommages sévères à la culture Maximum 1 application par saison de croissance Une dilution appropriée avec de l'eau est nécessaire pour obtenir une bonne couverture de la pulvérisation Produit non efficace sur les mauvaises herbes émergées
--	---	--	---

HOUBLON

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Laiteron potager Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Stellaire moyenne Vergerette du Canada	298 mL/ha (120,6 mL/acre) Sols à texture grossière ayant <5 % MO 448 mL/ha (181,4 mL/acre) Sols à textures fine et moyenne ayant <5 % MO	30	POUR SUPPRIMER LES MAUVAISES HERBES EN PRÉLEVÉE Appliquer avant l'émergence des mauvaises herbes à l'automne Appliquer de chaque côté du rang de houblon pour une meilleure activation par la pluie Appliquer en mélange en réservoir avec le carfentrazone-éthyl lorsque les mauvaises herbes sont présentes Appliquer sur des plants de houblon en dormance seulement TRAITEMENT DES DRAGEONS Traitement des drageons par pulvérisation en jets dirigés quand le houblon a atteint un minimum de 1,8 m (6 pieds) Le jet de pulvérisation doit être dirigé à la base des plants de houblon (0,6 m/2 pieds) Éviter tout contact du produit avec les tiges vertes, le feuillage et les fruits (sauf si utilisé pour le contrôle des drageons) Ne pas combiner avec un adjuvant
--	---	----	--

POIVRONS DE CHAMP

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte (répression) Vergerette du Canada	149 mL/ha (60,3 mL/acre) Sols à texture grossière ayant <5 % MO 224 mL/ha (90,7 mL/acre) Sols à textures moyennes et fines avec <5 % MO		Maximum 224 mL/ha par saison de croissance Toutes les applications doivent être faites avec un équipement muni d'écrans ou de cônes antidérive Ne pas appliquer pendant ou après la floraison Le jet de pulvérisation doit rester entre les buttes Si le dessus des couches de paillis est traité, des dommages sévères peuvent survenir si le feuillage entre en contact avec le plastique traité Les plantes doivent être cultivées sur des buttes ou des couches de paillis en plastique qui sont au moins 10 cm plus haut que l'entre rang, et la largeur de la couche de paillis doit mesurer au moins 60 cm Ne pas appliquer après que les cultures soient transplantées
--	---	--	--

MENTHE POIVRÉE ET MENTHE VERTE

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Laiteron potager Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Stellaire moyenne Vergerette du Canada	298 mL/ha (120,6 mL/acre) Sols à texture grossière ayant <5 % MO	80	Ne pas appliquer sur la menthe en rangée ou la menthe bébé, utiliser uniquement sur la menthe établie Travailler le sol après une application de l'herbicide Chateau EZ réduira l'efficacité de son action en prélevée Les champs labourés ou hersés après une application de l'herbicide Chateau va exposer le sol non traité et briser la barrière de l'herbicide, provoquant ainsi un contrôle inadéquat des mauvaises herbes Ne pas appliquer sur les peuplements établis depuis plus de 3 ans
--	--	----	---

MAUVAISES HERBES
SUPPRIMÉES

DOSE

IAR

INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMES DE TERRE (Ouest du Canada seulement)

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Vergerette du Canada (répression)	112 mL/ha (45,3 mL/acre) Sols à textures grossières, moyennes et fines avec <5 % MO		Maximum 112 mL/ha par saison de croissance Un léger travail du sol ou le déplacement du sol en surface réduiront l'efficacité du traitement L'herbicide Chateau peut être appliqué après le buttage des pommes de terre Il faut qu'un minimum de 5 cm de sol recouvre la portion végétative des plants au moment de l'application de l'herbicide Chateau. L'application sur des pommes de terre dont la portion végétative serait couverte par moins de 5 cm de sol pourrait entraîner des dommages à la culture. Ne pas appliquer après le fendillement du sol. Il s'ensuivrait de graves dommages. L'herbicide Chateau ne sera pas efficace si appliqué après le buttage L'herbicide Chateau doit être activé avant la levée de la culture (fendillement du sol), sinon celle-ci pourrait être gravement endommagée. Il est recommandé de fournir au moins ½-1 cm d'eau par irrigation avant le fendillement du sol.
--	---	--	--

FRUITS À NOYAUX

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Laiteron potager Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte Stellaire moyenne Vergerette du Canada	298 mL/ha (120,6 mL/acre) Sols à texture grossière ayant < 5 % MO 448 mL/ha (181,4 mL/acre) Sols à textures moyenne et fine ayant <5 % MO	60	L'herbicide Chateau doit être utilisé en mélange en réservoir avec du glyphosate présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de potassium pour la suppression des mauvaises herbes levées. Consulter l'étiquette du produit en mélange pour connaître les doses, les recommandations, les restrictions et les précautions à prendre. Utiliser conformément aux directives et précautions les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange à utiliser. Ne pas appliquer sur des arbres établis depuis moins de deux ans, à moins qu'ils ne soient protégés de la pulvérisation par des gaines non-poreuses, des tubes de croissance ou des contenants cirés Éviter tout contact direct ou indirect avec le feuillage et les tiges vertes Maximum 2 applications par saison de croissance Ne pas effectuer d'application consécutive à moins de 30 jours du premier traitement Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance Ne pas appliquer après le débourrement à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive et que l'opérateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage
--	--	----	---

FRAISES

Amarante à racine rouge Amarante de Powel Chénopode blanc Kochia à balais Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux Pissenlit Sétaire verte (répression) Vergerette du Canada	224 mL/ha (90,7 mL/acre) Sols à textures grossières, moyennes et fines avec <5 % MO		Un traitement généralisé peut-être fait dans les fraises en dormance À toute autre période que le stade dormant, appliquer uniquement entre les rangs de fraises, au moyen d'un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive Maximum 1 application par saison de croissance Faire en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les fruits ou le feuillage L'application après la nouaison peut moucheter les fruits et doit être évitée. Ne pas appliquer après la nouaison.
--	---	--	---

PATATES DOUCES

Répression : Amarante à racine rouge Amarante de Powell Chénopode blanc Morelle noire de l'Est Morelle poilue Petite herbe à poux	112 mL/ha (45,3 mL/acre) Sols à textures grossières, moyennes et fines avec <5 % MO		Maximum de 112 mL/ha par saison de croissance Appliquer Chateau avant le repiquage des plants de patate douce. Ne pas appliquer après le repiquage des boutures Ne pas planter de plantules/boutures produites en serre dans des champs traités avec l'herbicide Chateau Ne pas utiliser sur une variété de patate douce autre que la variété "Beauregard", à moins que l'utilisateur n'ait fait l'essai de l'herbicide Chateau sur une autre variété et n'ait établi que la tolérance de la culture était acceptable Ne pas utiliser dans un mélange en réservoir, si ce mélange est appliqué avant le repiquage
---	---	--	--

Credit^{MD} Xtreme est une formulation de glyphosate brevetée renfermant la technologie Dual-Salt^{MD}. Sa formulation hautement concentrée (540 g/L) procure un contrôle rapide et complet des mauvaises herbes problématiques.

Credit^{MD} Xtreme

Avantages

- Technologie innovatrice brevetée Dual-Salt
- Contrôle supérieur par son activité systémique
- Davantage de matière active dans moins de volume, plus concentré signifie moins de manutention
- Credit Xtreme agit rapidement et se mélange facilement
- Compatibilité supérieure avec les mélanges en réservoir
- Procure un désherbage à large spectre des mauvaises herbes
- Un contenant de 10 litres traite jusqu'à 15 acres

Cultures homologuées

- | | | |
|---------------------------------|---------------|-----------|
| • Abricots | • Canneberges | • Poires |
| • Asperges | • Cerises | • Pommes |
| • Betteraves à sucre | • Fraises | • Prunes |
| • Bleuets (en corymbe et nains) | • Ginseng | • Raisins |
| | • Pêches | |

Renseignements généraux

- Credit Xtreme est un herbicide non-sélectif qui détruit ou endommage les plants lorsqu'il entre en contact avec le feuillage
- Attendre au moins 1 journée après l'application avant de travailler le sol pour le contrôle des mauvaises herbes annuelles et 3-7 jours pour le contrôle des mauvaises herbes vivaces
- Éviter tout contact ou dérive de l'herbicide vers le feuillage, les gourmands ou les fruits
- Surfactant nécessaire (Agral 90, AfSurf ou Companion) lorsque Credit Xtreme est appliqué à une dose inférieure à 0,83 L/ha
- Aucun surfactant nécessaire si le Credit Xtreme est appliqué à une dose supérieure à 0,83 L/ha



Informations techniques

HERBICIDE

- Groupe 9

MATIÈRE ACTIVE

- glyphosate (540 g/L)

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Éviter l'application lorsque des précipitations abondantes sont prévues

FORMAT

- Caisse de 2 x 10 L
- Tote de 500 L
- Vrac

HOMOLOGATION

- 29888

Directives d'utilisation particulière

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES				DOSE
Blé spontané Canola spontané	Folle avoine Moutarde des champs	Orge spontanée Renouée persicaire	Sétaire verte Tabouret des champs	0,5 L/ha (0,2 L/acre) < 8 cm
Folle avoine	Kochia à balais	Sagesse-des-chirurgiens		0,67 L/ha (0,27 L/acre) < 15 cm
Amarante à racine rouge Brome des seigles Crépis des toits Chénopode blanc	Gaillet grateron Ivraie de perse Lin spontané Ortie royale	Petite herbe à poux Renouée liseron Sagesse-des-chirurgiens	Sétaire géante Soude roulante Vergerette du Canada	0,83–1,27 L/ha (0,34–0,51 L/acre) < 15 cm
Bourse à pasteur Digitaire	Laiteron potager	Laitue scariole Pâturin annuel	Vesce à feuilles étroites	1,5 L/ha (0,61 L/acre) < 30 cm

Informations d'utilisation particulière

DOSE	IAR	INFORMATION SUR L'APPLICATION
POMMES, ABRICOTS, CERISES, PÊCHES, POIRES, PRUNES		
1,5–8 L/ha (0,61–3,2 L/acre)	30	Maximum 3 applications par saison de croissance
ASPERGES		
0,83–1,67 L/ha (0,34–0,68 L/acre)	7	Appliquer au printemps avant l'émergence des pousses végétatives Maximum une 1 application par année Contrôle le ray-grass semé à l'automne
BLEUETS (en corymbe)		
1,87–3,75 L/ha (0,76–1,52 L/acre)	30	Traitement en jet dirigé Maximum 1 application par saison de croissance
BLEUETS (nains)		
1,87–3,75 L/ha (0,76–1,52 L/acre)		Appliquer seulement pendant l'année non productive au milieu de l'été Maximum 1 application par saison de croissance Appliquer seulement au milieu de l'été pendant l'année non productive
CANNEBERGES		
Solution à 13,4 % 0,62 L de Credit Xtreme dans 4 L d'eau	30	Utiliser un appareil d'humectation à mèche ou à rouleau Maximum 1 application par saison de croissance
GINSENG NORD-AMÉRICAIN		
NOUVEAUX JARDINS (SEULEMENT EN CB) 1,67 L/ha dans 50–100 L d'eau par ha		Pour contrôler les céréales spontanées, appliquer le produit à l'automne après les semis, mais avant le gel Ne pas utiliser pour un traitement à l'automne dans les jardins établis
JARDINS EXISTANTS/ÉTABLIS 1,67 L/ha dans 50–100 L d'eau par ha		Appliquer ce produit au printemps, avant la levée de la culture Ne pas utiliser pour un traitement à l'automne dans les jardins établis

DOSE

IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

RAISINS

1,5–8 L/ha
(0,61–3,2 L/acre)

14

Enlever tous les gourmands de la zone à traiter avant l'application, sauf pour la variété de raisins Concord
L'enlèvement des gourmands doit se faire au moins 2 semaines avant l'application
Ne pas appliquer sur les vignes établies depuis moins de 3 ans
Maximum 3 applications par saison de croissance

FRAISES

Solution de 0,67–1,34 %
(application localisée)
Solution à 22 % (appareil à humectation)

30

Appliquer quand les mauvaises herbes sont à leur stade sensible de croissance
Maximum 1 application par saison de croissance

BETTERAVES À SUCRE

Solution de 0,67–1,34 %
(application localisée)

Les plants traités **NE DOIVENT PAS** être récoltés
Maximum 1 application par saison de croissance

Notes

[illegible]

Goal^{MD} 2XL est un herbicide de pré et postlevée du Groupe 14 pour contrôler les mauvaises herbes dans les cultures horticoles.

Goal^{MD} 2XL

Avantages

- Contrôle résiduel et systémique des mauvaises herbes à feuilles larges
- Herbicide du Groupe 14 avec une efficacité en pré et postlevée
- Homologué pour une grande variété de productions agricoles spécialisées
- Suppression des tiges fructifères de l'année dans les framboises

Cultures homologuées

- | | |
|------------------------|--|
| • Bleuets (en corymbe) | • Fraises |
| • Brocolis | • Framboises rouges (Colombie Britannique seulement) |
| • Choux | • Oignons à bulbes secs |
| • Choux-fleurs | |
| • Échalotes | |

Renseignements généraux

- L'efficacité de l'herbicide peut diminuer s'il y a des averses ou une irrigation abondante immédiatement après l'application du produit
- Traiter la culture quand les mauvaises herbes sont en croissance active et au stade 2-4 feuilles
- Favoriser un mélange en réservoir avec des herbicides de Groupes différents
- Pour prévenir l'apparition de résistance, veuillez faire la rotation du Goal 2XL avec d'autres herbicides
- Ne pas travailler le sol après l'application
- Un niveau d'humidité (pluie ou irrigation) est requis pour activer le produit en prélevée



Informations techniques

HERBICIDE

- Groupe 14

MATIÈRE ACTIVE

- Oxyfluorène 240 g/L

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Éviter l'application si des précipitations abondantes sont prévues

FORMAT

- 9,46 L

HOMOLOGATION

- 24913

Directives d'utilisation spécifiques

MAUVAISES HERBES
SUPPRIMÉES

DOSE

IAR

INFORMATION SUR L'APPLICATION

FRAMBOISES ROUGES

Contrôle des tiges
fructifères de l'année1-2 L/ha
(0,404-809 L
/acre)

50

Appliquer sur les tiges de l'année ayant 10-15 cm

Utiliser la dose la plus élevée lorsque la majorité des tiges sont à la hauteur maximale ou lorsque les conditions météorologiques avant l'application sont chaudes et sèches

Recommandation : 2,5 L de surfactant par 1 000 L de solution de pulvérisation

Application dans les rangs de tiges fructifères de l'année dans un mélange contenant un minimum de 500 L d'eau/ha (202 L/acre)

BLEUETS (en corymbe)

Amarante à racine rouge

Chénopode

Chénopode glauque

Chénopode hybride

Morelle noire de l'Est
(suppression)

Oxalide

Pensée des champs

Pourpier commun

Renouée persicaire
(suppression)

Sarrasin sauvage

1 L/ha
(0,404 L/acre)

50

Pulvériser de chaque côté du rang

Ajuster la pulvérisation en fonction de la largeur de la bande

Largeur de la bande = largeur du rang X dose pour le traitement

= Quantité de produit requis pour le traitement

Application en postlevée au stade 2-4 feuilles

Une seule application par année

Ne pas pulvériser directement sur la culture

FRAISES

Amarante à racine rouge

Chénopode

Chénopode glauque

Chénopode hybride

Morelle noire de l'Est
(suppression)

Oxalide

Pensée des champs

Pourpier commun

Renouée persicaire
(suppression)

Sarrasin sauvage

1 L/ha
(0,404 L/acre)

150

Pulvérisation unique avant le paillage sur les plants en dormance

Une seule application par année

BROCOLIS, CHOUX, CHOUX-FLEURS

Amarante à racine rouge et pourpier Morelle noire de l'Est (suppression) Renouée persicaire (suppression)	1,13–2 L/ha (457–809 mL /acre)	60	Les applications doivent être faites après la préparation du sol, mais avant la transplantation La transplantation doit être faite en minimisant la perturbation du sol Un gaufrage ou un bombement des feuilles peut être observé s'il y a pulvérisation avant la transplantation. Les plants vont surmonter cet effet et se développer normalement Des effets plus prononcés seront visibles sur de jeunes plants stressés ou fraîchement transplantés L'endurcissement, l'augmentation de l'âge des greffes ou l'augmentation de la taille du contenant d'enracinement, diminue les possibilités de phytotoxicité Utiliser la dose la plus faible dans les sols à texture grossière contenant moins de 1 % de matière organique Utiliser le dosage élevé dans les sols à texture moyenne/fine Suppression partielle des mauvaises herbes énumérées si utilisé dans les terres noires Appliquer avec un minimum de 200 L d'eau/ha (81 L/acre) avec un pulvérisateur conventionnel Maximum 1 application par saison de croissance Risques élevés de graves dommages aux cultures si le Goal 2XL est utilisé dans un sol ayant été traité avec Dual durant la saison de croissance. Les herbicides de Groupe 15 ne sont pas recommandés. Ne pas appliquer sur le semis
---	-----------------------------------	----	---

OIGNONS SECS

Amarante à racine rouge Chénopode Chénopode glauque Chénopode hybride Morelle noire de l'Est (pomme de terre) Pourpier commun Sarrasin sauvage	250–500 mL/ha (101–202 mL /acre)	56	Application quand les mauvaises herbes atteignent le stade 2–4 feuilles La première application peut être faite lorsque les oignons ont deux vraies feuilles complètes Plusieurs applications peuvent être nécessaires pour contrôler les mauvaises herbes tardives Renouveler le traitement au besoin. Maximum de 2 L/ha (0,808 L/acre) par saison de croissance Appliquer avec un minimum de 500 L d'eau/ha (202 L/acre) Goal 2XL peut causer des lésions nécrotiques, la torsion ou la queue d'oignon. Les cultures seront plus atteintes si elles sont stressées ou pulvérisées avant le développement complet des 2 vraies feuilles.
--	-------------------------------------	----	---

ÉCHALOTES

Amarante à racine rouge Chénopode Chénopode glauque Chénopode hybride Morelle noire de l'Est Pourpier commun Sarrasin sauvage	250–500 mL/ha (101–202 mL /acre)	56	Les échalotes doivent avoir deux vraies feuilles complètement développées Appliquer quand les mauvaises herbes ont atteint le stade 2–4 feuilles Utiliser la dose minimum au stade 2 feuilles de la culture Plusieurs applications peuvent être nécessaires pour contrôler les mauvaises herbes tardives Renouveler le traitement au besoin. Maximum de 2 L/ha (0,808 L/acre) par saison de croissance Intervalle de retraitement : 7 jours Goal 2XL peut causer des lésions nécrotiques, la torsion ou queue d'échalotes. Les cultures seront plus atteintes si elles sont stressées ou pulvérisées avant le développement complet des 2 vraies feuilles. Certaines variétés d'échalotes sont plus sensibles à l'herbicide Appliquer avec un minimum de 500 L d'eau/ha (202 L/acre)
---	-------------------------------------	----	---

Notes

[illegible]

Rival^{MD} EC est un herbicide présemis incorporé, qui procure un contrôle fiable et efficace des graminées nuisibles et des espèces à feuilles larges dans les cultures horticoles.

Rival^{MD} EC

Avantages

- Effet résiduel à long terme contre les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées nuisibles tenaces
- Excellent outil de gestion de la résistance lorsqu'il est utilisé en combinaison ou en rotation avec d'autres herbicides
- Homologué pour une large gamme de cultures
- Élimine les désagréments du changement de produits lors de modification de la culture

Cultures homologuées

- | | | |
|------------|--------------------|-------------|
| • Asperges | • Haricots | • Rutabagas |
| • Carottes | • Haricots de lima | |
| • Fraises | • Pois | |

Semis direct

- | | |
|--------|--------------|
| • Chou | • Chou-fleur |
|--------|--------------|

Transplanté

- | | | |
|-----------|----------------------|------------|
| • Brocoli | • Choux de Bruxelles | • Poivrons |
| • Chou | • Chou-fleur | • Tomates |

Renseignements généraux

- Appliquer RIVAL EC uniformément à la surface du sol puis l'incorporer dans les prochains 24 heures
- S'assurer de détruire toutes les mauvaises herbes avant l'application de Rival
- Incorporer à une profondeur de 8-10 cm pour un maximum de contrôle des mauvaises herbes et obtenir une meilleure tolérance des cultures
- Incorporer avec une herse à disques dans un sol couvert de chaume ou de résidus de culture
- Incorporer avec un cultivateur seulement dans le cas de sols en bon état de culture
- Mélanger et enfouir tous ces résidus de culture au sol jusqu'à 10-15 cm de profondeur avec une herse à disque avant l'application
- **NOTE:** NE PAS LABOURER (CHARRUE À VERSOIR) LE CHAMP AVANT L'APPLICATION DE RIVAL EC



Informations techniques

HERBICIDE

- Groupe 3

MATIÈRE ACTIVE

- trifluraline 500 g/L

FORMAT

- Caisse de 2 x 9 L

HOMOLOGATION

- 18612

Directives d'utilisation particulière

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

DOSE

INFORMATION SUR L'APPLICATION

ASPERGES

GRAMINÉES ANNUELLES NUISIBLES :

Brome	Ivraie de perse
Brome des toits	Pâturin Annuel
Digitaire	Pied de coq
Eragrostide fétide	Sétaire verte et jaune
Folle avoine	(millet sauvage)
Gaillet	

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES :

Amarante	Soude roulante
Chénopode blanc	Stellaire moyenne
Mollugo-verticillé	Renouée
Pourpier	Renouée liseron
Saponaire des vaches	

2-4 L/ha
(0,81-1,62 L/acre)

Appliquer seulement sur des asperges établies depuis au moins 3 ans

Consulter l'étiquette pour les directives d'utilisations spécifiques reliées au type de sol et la teneur en matière organique

HARICOTS NOIRS, CHOU (semis direct ou transplanté), **CHOU-FLEUR** (semis direct ou transplanté), **CRAMBE, HARICOTS SECS** (blanc, kidney), **FÉVEROLE, POIS** (de grande culture, pour la transformation), **CARTHAME, SAINFOIN, TOURNESOL**

GRAMINÉES ANNUELLES NUISIBLES :

Brome	Ivraie de perse
Brome des toits	Pâturin Annuel
Digitaire	Pied de coq
Eragrostide fétide	Sétaire verte et jaune
Folle avoine	(millet sauvage)
Gaillet	

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES :

Amarante	Soude roulante
Chénopode blanc	Stellaire moyenne
Mollugo-verticillé	Renouée
Pourpier	Renouée liseron
Saponaire des vaches	

1,6-2,8 L/ha
(0,65-1,15 L/acre)

Appliquer et incorporer jusqu'à 3 semaines avant le semis

Consulter l'étiquette pour les directives d'utilisations spécifiques reliées au type de sol et la teneur en matière organique

BROCOLI (transplanté), **CHOUX DE BRUXELLE** (transplanté), **CAROTTES, POIVRONS, RUTABAGAS, HARICOTS MANGE-TOUT, FRAISES, TRÈFLES, TOMATES**

GRAMINÉES ANNUELLES NUISIBLES :

Brome	Ivraie de perse
Brome des toits	Pâturin Annuel
Digitaire	Pied de coq
Eragrostide fétide	Sétaire verte et jaune
Folle avoine	(millet sauvage)
Gaillet	

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES :

Amarante	Soude roulante
Chénopode blanc	Stellaire moyenne
Mollugo-verticillé	Renouée
Pourpier	Renouée liseron
Saponaire des vaches	

1,6-2,2 L/ha
(0,65-0,90 L/acre)

Consulter l'étiquette pour les directives d'utilisations spécifiques reliées au type de sol et la teneur en matière organique

Statue^{MC} est un herbicide anti-graminée de postlevée dans les productions de fruits et légumes.

Statue^{MC}

Avantages

- Contrôle supérieur en post-émergence des graminées annuelles et vivaces
- Niveau élevé de sécurité des cultures et à tous les stades de croissance, de façon à cibler les applications en fonction du développement des mauvaises herbes
- Contrôle exceptionnel des graminées grâce à son action systémique
- Flexibilité du mélange en réservoir avec plusieurs herbicides
- Un contenant traite 40-80 acres selon la culture et le type de mauvaises herbes visées

Cultures homologuées

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| • Betteraves potagère | • Panais |
| • Bleuets en corymbe | • Pommes de terre |
| • Carottes | • Radis |
| • Épinards | • Tournesol |
| • Oignons secs | |

Renseignements généraux

- Toujours ajouter le surfactant Carrier avec le Statue à 0,5 % v/v (0,5 L/100 L d'eau)
- Une couverture uniforme du feuillage est importante pour obtenir un meilleur contrôle des graminées
- Baisse d'efficacité du produit lorsque les plants sont stressés par des conditions de sécheresse, de surplus d'eau et/ou de températures froides
- Toujours respecter l'intervalle de pré-récolte de chaque production
- Ne pas utiliser en serre



Informations techniques

HERBICIDE

- Groupe 1

MATIÈRE ACTIVE

- cléthodime 240 g/L

FORMAT

- Statue en 3 L
- Surfactant Carrier en 8L @ 0,5 % v/v

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 1 heure

HOMOLOGATION

- 32885
- 30639 (surfactant Carrier)

Directives d'utilisation particulière

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		LEAF STAGE	DOSE	ADJUVANT APPLICATION RATE
Céréales spontanées Chiendent Digitaire Folle-avoine Ivraie de Perse Maïs spontané	Millet commun Panic capillaire Panic d'automne Pied de coq Sétaire (verte et jaune)	2-6 feuilles	0,19 L/ha (0,08 L/acre)	0,5 % v/v de Carrier 0,5 L/100 L d'eau
contrôle du chiendent**		2-6 feuilles	0,38 L/ha (0,15 L/acre)	0,5 % v/v de Carrier 0,5 L/100 L d'eau

** Utiliser un volume minimum de 100 L/ha de pulvérisation pour contrôler adéquatement le chiendent

Directives d'utilisation particulière

TAUX D'APPLICATION	IAR	INFORMATION SUR L'APPLICATION
BLEUETS (en corymbe)		
0,19-0,38 L/ha (0,08-0,15 L/acre) plus 0,5 % v/v de Carrier	14	Application terrestre seulement Maximum 1 application par saison de croissance Pulvériser l'herbicide statue en champ Volume minimum de pulvérisation de 100L/ha
CANNEBERGES		
0,19-0,38 L/ha (0,08-0,15 L/acre) plus 0,5 % v/v de Carrier	30	Maximum 1 application par saison de croissance Puisque la tolérance de toutes les variétés de productions n'a pas été évaluée, il serait prudent de vérifier la réaction de vos cultures sur une petite surface avant d'appliquer Statue à grande échelle. De plus, consultez votre détaillant pour plus d'informations sur les variétés de productions tolérantes à l'herbicide Statue. Ne pas appliquer entre le stade crochet et la formation des fruits Volume minimum de pulvérisation de 100 L/ha
OIGNONS		
0,38 L/ha (0,15 L/acre) plus 0,5 % v/v de Carrier	45	Maximum 1 application par saison de croissance Application en postlevée au stade 1-4 feuilles
POMMES DE TERRE		
0,19-0,38 L/ha (0,08-0,15 L/acre) plus 0,5 % v/v de Carrier	60	Applications terrestre et aérienne

ÉPINARDS

0,19 L/ha
(0,08 L/acre)
plus 0,5 % v/v de Carrier

14

Maximum 2 applications par saison de croissance
Renouveler le traitement au besoin en respectant un délai de 14 jours entre les deux applications
Application terrestre en postlevée au stade 2-6 feuilles des graminées

TOURNESOL

0,38 L/ha
(0,15 L/acre)
plus 0,5 % v/v de Carrier

72

Applications terrestre et aérienne

CAROTTES, PANAI, RADIS, BETTERAVES POTAGÈRES

0,19-0,38 L/ha
(0,08-0,15 L/acre)
plus 0,5 % v/v de Carrier

30

Maximum 2 applications par saison de croissance
Renouveler le traitement au besoin en respectant un délai de 14 jours entre les deux applications
Maximum de 0,38 L/ha (0,15 L/acre) par saison de croissance
Volume de pulvérisation minimum de 100 L/ha

Notes

[illegible]





FONGICIDES

Blossom Protect^{MC} est un fongicide biologique qui convient bien dans un programme de lutte contre la brûlure bactérienne dans les arbres fruitiers.

Blossom Protect^{MC}

Avantages

- Protection efficace contre la brûlure bactérienne dans les arbres fruitiers
- Mode d'action unique
- Diminue la quantité de pathogènes résistants dans la population
- L'application ne nécessite aucun intervalle avant la récolte
- Sécuritaire pour les humains et l'environnement (aucun danger pour les organismes non-ciblés)

Cultures homologuées

- Arbres fruitiers

Renseignements généraux

- Maintenir l'agitation de la solution durant l'application et utiliser dans un délai de 8 heures
- Appliquer Blossom Protect le jour précédant la prévision de conditions d'infection. Des applications supplémentaires peuvent être nécessaires après 2 jours si le risque d'infection est toujours élevé et qu'il y a ouverture de nouvelles fleurs.
- Mélanger 1,5 kg de Blossom Protect avec 6 kg de Buffer Protect^{MC} NT pour les arbres ayant atteint une hauteur de 2 m
- Ajuster la quantité de produit en fonction de la hauteur des arbres
- Réduire le nombre d'applications à deux dans le cas des variétés sensibles au roussissement
- Les mélanges en réservoir possibles: soufre mouillable, fluopyram, anilinoypyrimidines et quelques DMI. Les autres fongicides doivent être appliqués séparément le jour avant, ou 2 jours après l'application de Blossom Protect. Exception: le sulfure de calcium peut être appliqué 6 heures après Blossom Protect. Communiquer avec votre spécialiste horticole Nufarm pour plus de renseignements sur les mélanges en réservoir.
- La durée d'entreposage est de 18 mois au maximum à température ambiante (20 °C) ou de 30 mois dans un entreposage à température contrôlée de 8 °C à partir de la date de fabrication
- Ne pas utiliser d'eau chaude et ajouter suffisamment d'eau dans le réservoir
- Ajouter Blossom Protect à l'eau tout en remuant
- Ne pas préparer des prémélanges concentrés de Blossom Protect



Informations techniques

FONGICIDE

- Biologique

MATIÈRE ACTIVE

- *Aureobasidium pullulans*

FORMAT

- 1,5 kg Blossom Protect
- 6 kg Buffer Protect NT Vendu séparément

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 3 heures

HOMOLOGATION

- 30552

FONGICIDE
BIOLOGIQUE

Homologué en production biologique

**NUFARM
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES

DOSE

INFORMATION SUR L'APPLICATION

ARBRES FRUITIERS À PÉPINS PRODUCTIFS ET NON PRODUCTIFS

Brûlure bactérienne Feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	Pour chaque mètre de hauteur : 0,75 kg/ha (volume d'eau de 500 L/ha) 0,3 kg/acre (volume d'eau de 202 L/acre) Pour traiter 2 mètres de hauteur : 1,5 kg/ha (volume d'eau de 1000 L/ha) 0,6 kg/acre (volume d'eau de 400 L/acre)	Selon la phénologie : Appliquer jusqu'à 4 fois à 10 %, 40 %, 70 % et 90 % de fleurs ouvertes (BBCH 61-69) Selon le système de prévisions météorologiques (ex. Maryblyt) : Un maximum de 5 applications par saison de croissance, en fonction des risques d'infection Agiter la solution au cours de l'application Appliquer en soirée pour de meilleurs résultats L'agent tampon, Buffer Protect, doit être utilisé pour ajuster le pH de la suspension. Préparer une solution de Buffer Protect NT 6L/1000L d'eau et l'ajouter au Blossom Protect à un taux de 1,5L/1000L d'eau.
---	--	--

Botector^{MD} offre aux producteurs canadiens une protection biologique efficace contre la pourriture grise et les pourritures affectant les petits fruits, la vigne et plusieurs légumes-fruits. Grâce à son mode d'action unique, Botector s'intègre parfaitement aux programmes de protection conventionnels.

Botector^{MD}

Avantages

- Très fiable et performant
- Protection exceptionnelle contre le botrytis
- Mode d'action unique
- Outil de gestion de la résistance
- Aucun délai de sécurité avant la récolte
- Protection contre le botrytis sans délai de récolte

Cultures homologuées

- Herbes et épices
- Légumes-fruits et légumes-feuilles
- Ornemental
- Petits fruits
- Vignes, raisins

Renseignements généraux

- Botector est un traitement préventif. Le produit entre en compétition avec le pathogène pour l'espace et les nutriments
- La couverture est importante puisque le Botector n'est pas systémique
- Éviter l'application lorsque les températures sont supérieures à 25 °C



Informations techniques

CLASSE CHIMIQUE

- N/A : Biologique

MATIÈRE ACTIVE

- *Aureobasidium pullulans*

FORMAT

- 10 x 1 kg caisse

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Conserve son efficacité après la pluie; des pluies modérées aident à la multiplication des levures

HOMOLOGATION

- 31248

Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES

DOSE

INFORMATION SUR L'APPLICATION

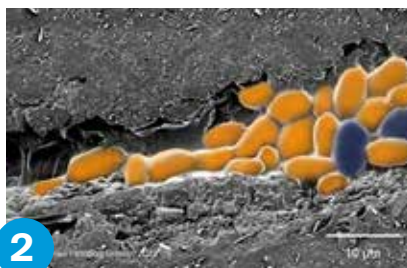
FRAISES

Moisissure grise (<i>botrytis cinerea</i>)	0,5-1 kg/ha dans 1000 L/ha d'eau pour toute la canopée ou 0,5-0,75 kg/ha dans l'application ciblée des grapes	Jusqu'à 4 applications par année Appliquer entre les stades BBCH 68 et 89* (à appliquer selon le stade phénologique décrit ci-dessous)
Anthraxnose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)	1 kg/ha dans 500-2000 L d'eau/ha	Application préventive si les conditions climatiques sont favorables à l'infection et aussi dès l'apparition de signes de maladie Jusqu'à 6 applications par année (intervalles de 7 à 10 jours entre les applications jusqu'à la récolte)
Phomopsis (<i>Phomopsis obscurans</i>) – suppression partielle seulement	1 kg/ha dans 500-2000 L d'eau/ha	Application préventive si les conditions climatiques sont favorables à l'infection et aussi dès l'apparition de signes de maladie

Comment ça fonctionne


1

La pourriture grise (*Botrytis cinerea*) infecte la plante à travers de minuscules lésions présentes sur cette dernière. Le microorganisme hautement efficace (*Aureobasidium pullulans*) va coloniser ces lésions immédiatement après l'application.


2

La prolifération rapide d'*Aureobasidium pullulans* inhibe le développement du *Botrytis* en monopolisant les nutriments disponibles.


3

L'*Aureobasidium pullulans* forme un bouclier naturel contre le développement du *Botrytis cinerea*.

Excalia^{MD} est un fongicide foliaire très efficace pour contrôler l'oïdium et la tavelure dans les pommes, ainsi que le Rhizoctone dans les betteraves à sucre.

Excalia^{MD}

Avantages

- Facile à manipuler et mélanger
- Flexibilité de mélange en réservoir avec plusieurs produits
- Protection très efficace et action post-infection contre la tavelure primaire
- Effet systémique translaminaire à travers les feuilles

Cultures homologuées

- Betteraves à sucre
- Poires
- Fruits à pépins

Renseignements généraux

- Excalia devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de gestion de la résistance en alternance avec des fongicides de différents groupes visant le même pathogène
- Mélange en réservoir avec des fongicides hors du Groupe 7 visant le même pathogène
- Toujours respecter le délai de sécurité et le nombre de traitements selon la production
- Un surfactant est recommandé de 0,03–0,06 % v/v pour contrôler l'oïdium
- Contactez votre spécialiste Nufarm pour plus d'information sur l'application et la compatibilité du mélange en réservoir



Informations techniques

FONGICIDE

- Groupe 7

MATIÈRE ACTIVE

- Inpyrfluxame 31,25 %

FORMAT

- Caisse de 10 x 475 mL

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 1 heure

HOMOLOGATION

- 33819

**NUFARMER
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

POIRES

Tavelure du poirier (<i>Venturia pirina</i>)	146–292 mL/ha (59–118 mL/acre)		Applications du stade de la pointe verte jusqu'à la chute des pétales Utiliser un dosage plus élevé en présence d'un antécédent de maladie ou lorsque les conditions météorologiques favorisent le développement de la maladie
---	-----------------------------------	--	---

FRUITS À PÉPINS

Oïdium (<i>Venturia inaequalis</i>) Tavelure de la pomme (<i>Podosphaera leucotricha</i>)	146–292 mL/ha (59–118 mL/acre)		Applications du stade de la pointe verte jusqu'à la chute des pétales. Renouveler le traitement à un intervalle de 10 jours Maximum 2 applications par saisons de croissance Ne pas appliquer avant le stade de la pointe verte ou après la chute des pétales Maximum de 584 mL/ha (173 mL/acre) par saison de croissance
Rouille du pommier (<i>Gymnosporangium juniperi-virginianae</i>)	146–219 mL/ha (59–89 mL/acre)		TRAITEMENT CONTRE L'OÏDIUM L'application doit inclure un adjuvant selon la dose recommandée par le fabricant

BETTERAVES À SUCRE

Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>)	146 mL/ha (59 mL/acre) 0,22–0,26 mL /100 mètres de rang	50	Application au stade 2–8 feuilles et pulvériser dans une bande de 15–18 cm au-dessus du rang Un surfactant non-ionique est nécessaire @ 0,125 % v/v (125 mL/100 L d'eau) Ne pas appliquer au goutte-à-goutte sur les semis Maximum 1 application par saison de croissance Maximum de 146 mL/ha (59 mL/acre) par saison de croissance
--	---	----	--

Parasol^{MD} FL est une des particules de cuivre la plus petite et la plus uniforme offerte sur le marché. Elle se disperse facilement dans l'eau, procurant ainsi une protection maximale de vos cultures.

Parasol^{MD} FL

Avantages

- Facile à manipuler et à mélanger
- Contient un équivalent de cuivre métallique (MCE) supérieur à d'autres produits sur le marché : offre une prévention optimale contre les maladies
- Formulation supérieure qui demeure en suspension et qui se disperse rapidement dans l'eau
- Hautement compatible avec les autres produits
- Plus résistant à la pluie
- Une des particules de cuivre la plus petite et uniforme disponible au Canada

Cultures homologuées

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| • Abricots | • Pêches |
| • Avelines | • Poires |
| • Cerises (acides et douces) | • Poivrons |
| • Concombres | • Pommes |
| • Haricots | • Pommes de terre |
| • Nectarines | • Tomates |
| • Noisettes | |

Renseignements généraux

- Utiliser comme traitement de façon préventive
- Appliquer à un intervalle de 7-14 jours en fonction des conditions favorisant la maladie
- Peut être utilisé avec tous les types d'équipement de pulvérisation
- Aucun surfactant requis
- Aucune zone tampon requise lorsque appliqué comme traitement localisé



Informations techniques

FONGICIDE

- Groupe M1

MATIÈRE ACTIVE

- Hydroxyde de cuivre 24,4 %

FORMAT

- Caisse 2 x 10 L

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 2 heures

HOMOLOGATION

- 25901

Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMIERS, POIRIERS

Brûlure bactérienne (<i>Pseudomonas syringae</i>) Feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	4,7 L/ha (1,9 L/acre)	2	Application au stade dormant. Utiliser un volume suffisant d'eau pour une couverture complète Première application au printemps au débourrement Deuxième application après la récolte lorsque 50 % des feuilles sont tombées
---	--------------------------	---	--

ABRICOTIERS

Brûlure corynéenne (<i>Coryneum carpophilum</i>)	4,5–6,7 L/ha (1,9–2,7 L/acre)	2	Application avant le gonflement des bourgeons au stade dormant
---	----------------------------------	---	--

HARICOTS

Brûlure bactérienne (<i>Pseudomonas syringae</i> <i>pv. phaseolicola</i>) Brûlure bactérienne commune (<i>Xanthomonas campestris</i> <i>pv. phaseoli</i>)	2,3–3,12 L/ha (0,93–1,25 L/acre)	2	Pour les pulvérisations préventives, débiter les applications lorsque les plants ont 15 cm de haut Appliquer aux 7–14 jours selon les conditions locales Maximum 6 applications par saison de croissance
--	-------------------------------------	---	--

CERISIERS (doux et aigres)

Chancre bactérien (<i>Pseudomonas spp.</i>)	8,8–13,1 L/ha (3,6–5,3 L/acre)	2	Première application au printemps avant l'ouverture des bourgeons Deuxième application lorsque 75 % des feuilles sont tombées Dose minimale sur les petits arbres et maximale sur les plus gros
--	-----------------------------------	---	---

CONCOMBRES

Tache angulaire (<i>Pseudomonas syringae</i> <i>pv. lachrymans</i>)	2,3–3,12 L/ha (0,93–1,25 L/acre)	2	Application hebdomadaire lorsque les plants commencent à monter en vigne Maximum 5 traitements par année Intervalle minimum de 7 jours pour traiter à nouveau
---	-------------------------------------	---	---

NOISETTES, AVELINES

Brûlure bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i>) Brûlure orientale (<i>Anisogramma anomala</i>)	4,4–11,4 L/ha (1,8–4,6 L/acre)	2	Première application au printemps avant le bourgeonnement Deuxième application au stade dormant lorsque 75 % des feuilles sont tombées Dose minimale sur les petits arbres et maximale sur les plus gros
---	-----------------------------------	---	--

PÊCHERS, NECTARINES

Brûlure corynéenne (<i>Coryneum carpophilum</i>) Enroulement de la feuille (<i>Taphrina deformans</i>)	Avant le gonflement des bourgeons au printemps : 4,5–6,7 L/ha (1,8–2,7 L/acre) Après la chute des feuilles : 4,5–8,9 L/ha (1,8–3,6 L/acre)	2	Première application à faible dose au printemps avant le gonflement des bourgeons Deuxième application à dose élevée après la récolte automnale et la chute des feuilles Utiliser un traitement à une dose élevée lors de pluies abondantes et de forte pression de la maladie
---	---	---	--

POIVRONS

Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> <i>pv. vesicatoria</i> and <i>X. vesicatoria</i>)	2,3–3,12 L/ha (0,93–1,25 L/acre)	2	Sous la menace de maladie, appliquer à un intervalle de 7–14 jours selon l'intensité de la maladie et les risques de précipitations Maximum 10 traitements par année Intervalle minimum de 3 jours entre les traitements
---	-------------------------------------	---	--

POMMES DE TERRE

Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>) Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	0,8–1,8 L/ha (0,32–0,73 L/acre)	2	Appliquer à des intervalles de 7–10 jours, lorsque les plants ont 15 cm de haut jusqu'à la récolte Combiner avec 1,75–2,25 kg/ha de Mancozèbe Gestion des maladies : Appliquer 2,4 L/ha (0,97 L/acre) lors de la mort des fanes avec un défanant, ou seul précédant la récolte Ce traitement tardif peut réduire l'infection des tubercules par le champignon du mildiou lors de la récolte Maximum 10 traitements par année Intervalle minimum de 5 jours entre les traitements
---	------------------------------------	---	--

TOMATES

Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>) Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>) Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>vesicatoria</i>)	2,3 L/ha (0,93 L/acre)	2	Sous la menace de maladie, appliquer à un intervalle de 7–10 jours ou plus fréquemment si la maladie est sévère et en fonction des précipitations Combiner avec 1,75–2,25 kg/ha de Mancozèbe Maximum 10 traitements par année Intervalle minimum de 3 jours entre les traitements
--	---------------------------	---	--

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Parasol^{MD} WG offre un recouvrement uniforme et constant de cuivre en plus d'une protection améliorée contre les maladies, en raison des particules extrêmement petites et de la concentration élevée de cuivre naturel.

Parasol^{MD} WG

Avantages

- Facile à manipuler et à mélanger
- Élimine la formation de précipité dans le pulvérisateur et les rampes
- Hautement compatible avec les autres produits
- Petite taille de particules actives pour un recouvrement supérieur

Cultures homologuées

- | | |
|----------------------|-------------------|
| • Betteraves à sucre | • Poivrons |
| • Canneberges | • Pommes de terre |
| • Concombres | • Raisins |
| • Haricots | • Tomates |
| • Houblon | |

Renseignements généraux

- Utiliser comme traitement fongique de façon préventive
- Appliquer à un intervalle de 7-14 jours en fonction des conditions favorisant la maladie
- Peut être utilisé avec tous les types d'équipement de pulvérisation



Informations techniques

FONGICIDE

- Groupe M1

MATIÈRE ACTIVE

- Hydroxyde de cuivre 50 %

FORMAT

- Sac de 10 kg

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues

HOMOLOGATION

- 29063

Homologué en production biologique

Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

BEAN

Brûlure bactérienne commune (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>phaseoli</i>) Brûlure bactérienne, tache aréolée (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>phaseolicola</i>)	2,25–3,25 kg/ha (0,91–1,3 kg/acre)	2	Applications préventives : Débuter les pulvérisations lorsque les plants ont 15 cm de haut Appliquer aux 7–14 jours selon les conditions climatiques locales Maximum 6 applications par saison de croissance
---	---------------------------------------	---	--

CANNEBERGES

Pourriture des fruits (pourriture hâtive (<i>Phyllosticta vaccinii</i>), pourriture des tiges (<i>Godronia cassandrae</i> , <i>Fusicoccum putrefaciens</i>), brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis vaccinii</i>), botryosphaeria (<i>Botryosphaeria vaccinii</i>), pourriture de maturité (<i>Coleophoma empetri</i>), Anthracnose (<i>Allantophomopsis lycopodina</i>), pourriture jaune (<i>Botrytis cinerea</i>), pourriture noire (<i>Phylospora vaccinii</i>), anthracnose (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>)) Exobasidium oxycocci (<i>Exobasidium oxycocci</i>) Pourriture des cabosses (<i>Monilinia oxycocci</i>) Brûlure des tiges (<i>Lophodermium oxycocci</i> , <i>L. hypophyllum</i>) Tache septorienne (<i>Exobasidium rostrupii</i>)	4,71 kg/ha (1,9 kg/acre)	2	Maximum 3 applications par saison de croissance Intervalle minimum de 7 jours entre les traitements Équipement avec rampe : Utiliser 500–1 000 L d'eau/ha Chimigation: Utiliser jusqu'à 3 000 L d'eau /ha sur des systèmes permanents seulement. Consultez le mode d'emploi pour calibrer les gicleurs en prévision de la chimigation. Consultez l'étiquette du produit pour le traitement spécifique à chaque maladie
--	-----------------------------	---	--

CONCOMBRES

Tache angulaire (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>lachrymans</i>)	2,25–3,25 kg/ha (0,91–1,3 kg/acre)	2	Appliquer une fois que les plants commencent à monter en vignes Maximum 5 applications par saison de croissance
--	---------------------------------------	---	--

RAISINS

Excoriose de la vigne (<i>Phomopsis viticola</i>) Mildiou (<i>Plasmopara viticola</i>) Oïdium (<i>Uncinula necator</i> syn. <i>Erysiphe necator</i>) Pourriture noire (<i>Guignardia bidwellii</i>)	2,24–6,72 kg/ha (0,91–2,7 kg/acre) dans 400 à 600 L d'eau/ha	2	La quantité de produit par hectare doit être la même indépendamment de la méthode de pulvérisation utilisée Veillez à ce que la pulvérisation soit uniforme sur la toute culture Application dès le bourgeonnement et répéter à des intervalles de 3 jours tout au long de la saison si nécessaire Maximum 8 applications par saison de croissance Intervalle minimum de 3 jours entre les traitements Application possible avec de l'équipement à rampe verticale ou des pulvérisateurs à jet porté Note: Peut endommager le feuillage des variétés sensibles au cuivre telles que, le Concorde, Delaware, Niagara et Rosette. L'ajout de chaux hydratée (0,54–1,36 kg pour 0,454 kg de fongicide Parasol WG), peut diminuer la gravité de la phytotoxicité. Ajouter la chaux en premier dans le réservoir et bien l'incorporer avant d'ajouter le fongicide.
--	--	---	--

HOUBLON

Mildiou (<i>Peronospora humuli</i>)	1,2 kg/ha (0,49 kg/acre) dans 400 à 1 000 L d'eau/ha	14	Maximum 5 traitements par année Intervalle minimum de 10 jours entre les applications La quantité de produit appliqué par hectare doit être la même indépendamment de la méthode de pulvérisation utilisée Assurez-vous que la pulvérisation soit uniforme sur la culture Appliquer un fongicide de couronne après la taille mais avant l'enroulement Appliquer à des intervalles de 10 jours après l'enroulement si nécessaire Cesser les traitements 2 semaines avant la récolte Application possible avec de l'équipement à rampe verticale ou des pulvérisateurs à jet porté
--	---	----	---

POIVRONS

Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> <i>p.v. vesicatoria</i> et <i>X. vesicatoria</i>)	2,25–3,25 kg/ha (0,91–1,3 kg/acre)	2	Lorsque la maladie menace, appliquer à un intervalle de 7–14 jours selon l'intensité de la maladie et en fonction des précipitations Maximum 10 traitements par année Intervalle minimum de 3 jours entre les traitements
---	---------------------------------------	---	---

POMMES DE TERRE

Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>) Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	1,1–2,5 kg/ha (0,45–1,0 kg/acre)	2	Appliquer à des intervalles de 7–10 jours lorsque les plants ont 15 cm de haut jusqu'à la récolte Combiner avec 1,75–2,25 kg/ha de Mancozèbe Appliquer 3,4 L/ha lors de la mort des fanes avec un défanant, ou seul précédant la récolte pour une gestion des maladies Ce traitement tardif peut réduire l'infection des tubercules par le champignon du mildiou lors de la récolte Maximum 10 traitements par année Intervalle minimum de 5 jours entre les traitements
---	-------------------------------------	---	---

BETTERAVES À SUCRE

Cercosporiose (<i>Cercospora beticola</i>)	2,25–4,25 kg/ha (0,91–1,72 kg/acre)	2	Traiter dès que la maladie menace et renouveler l'application à un intervalle de 7–10 jours selon l'évolution et la gravité de la maladie Pulvériser tous les 10–14 jours, selon les conditions météorologiques @ 2,25–4,25 kg/ha selon la gravité de la maladie Une huile de pulvérisation agricole non herbicide est recommandée @ 5,5 L/ha Maximum 6 traitements par année
---	--	---	--

TOMATES

Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>) Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>) Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i> <i>p.v. vesicatoria</i>)	1,75–2,25 kg/ha (0,7–0,91 kg/acre)	2	Lorsque la maladie menace, appliquer 2,5 kg/ha à un intervalle de 7–10 jours ou plus fréquemment si la maladie est sévère et en fonction des précipitations Combiner avec 1,75–2,25 kg/ha de Mancozèbe Maximum 10 traitements par année Intervalle minimum de 3 jours entre les traitements
--	---------------------------------------	---	--

Notes

[illegible]

Le fongicide Presidio^{MD}, fait partie d'une famille chimique unique (Groupe 43), qui fournit une faible dose d'utilisation et un outil de gestion de la résistance pour lutter contre les maladies tenaces tels que la pourriture rose et le mildiou.

Presidio^{MD}

Avantages

- Excellent effet préventif
- Effet systémique et translaminaire à l'intérieur du plant
- Excellente compatibilité de mélange en réservoir
- Délai de sécurité et de pré-récolte minimal
- Large fenêtre d'application

Cultures homologuées

- | | |
|--------------------------------------|--------------------|
| • Basilique | • Houblon |
| • Crucifères (têtes, tiges, racines) | • Légumes feuilles |
| • Cucurbitacées | • Légumes-fruits |
| • Ginseng | • Pomme de terre |
| • Haricots à gousses comestibles | |

Renseignements généraux

- Pour une bonne gestion de la résistance, mélanger Presidio en réservoir avec un autre fongicide homologué contre le même pathogène. Toujours respecter le mode d'emploi le plus stricte de l'étiquette du produit.
- Appliquer lorsque les conditions sont favorables à la maladie mais avant son développement
- Maximum 2 applications consécutives
- Maximum 4 applications par saison (2 pour les cucurbitacées)
- Consultez l'étiquette du produit sur la rotation des cultures après l'utilisation de Presidio



Informations techniques

FONGICIDE

- Groupe 43

MATIÈRE ACTIVE

- fluopicolide 39,5 %

FORMAT

- Caisse de 12 x 946 mL

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues

HOMOLOGATION

- 30051

Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

BASILIQUE (de champs et de serre)

Mildiou (<i>Peronospora belbahrii</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre) Minimum de volume de pulvérisation de 200 L/ha	1	Application du fongicide Presidio dans un mélange en réservoir avec Revus™ Utiliser le mode d'emploi le plus restrictif de l'étiquette Traitement foliaire avec un intervalle de 7 jours lorsque les conditions de maladie sont favorables, mais avant son apparition. Applications préventives à la dose la plus faible et à des intervalles plus espacés En présence de maladie, appliquer plus fréquemment à des doses plus élevées Maximum 2 applications séquentielles de Presidio Maximum de 880 mL/ha par saison Maximum 3 applications par saison de croissance Ne pas appliquer ce produit avec de l'équipement de brumisation (portable ou automatique), ou de nébulisateur/pulvérisateur portable
---	--	---	---

BRASSICA - LÉGUMES (fleurs et pommés)

Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	2	Appliquer dans un mélange en réservoir avec le fongicide Bravo™ 500 Traitement avec un intervalle de 7-10 jours
--	----------------------------	---	--

BRASSICA - LÉGUMES-RACINES

Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	7	Appliquer dans un mélange en réservoir avec le fongicide Bravo™ 500 Traitement avec un intervalle de 7-10 jours
--	----------------------------	---	--

CUCURBITACÉES

Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	2	Appliquer Presidio comme l'un des traitements hâtifs dans le programme de lutte aux maladies Appliquer dans un mélange en réservoir avec Bravo™ 500 Traitement avec un intervalle de 7-10 jours Maximum 2 applications par saison de croissance NE PAS faire des applications consécutives de Presidio
Suppression de : Pourriture phytophthoréenne/ pourriture du collet (<i>Phytophthora capsici</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	2	Pour un résultat optimal, les traitements devraient débuter dès le semis ou le repiquage Maximum 2 applications par saison de croissance Appliquer dans un mélange en réservoir avec Bravo™ 500

HARICOTS À GOUSSES COMMESTIBLES - HARICOTS (*Phaseolus* spp.), **HARICOTS** (*Vigna* spp.), **POIS-SABRE** (*Canavalia ensiformis*), **SOYA** (semences immatures) (*Glycine* max), **HARICOT SABRE** (*Canavalia gladiata*)

Suppression of: Mildiou (<i>Phytophthora nicotianae</i> , <i>P. phaseoli</i>) Pourriture des fruits (<i>P. capsici</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre) Minimum de volume de pulvérisation de 200 L/ha	0	Applications foliaires lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie, mais avant son apparition Maximum de 2 applications séquentielles de Presidio Appliquer dans un mélange en réservoir avec Revus™. Suivre le mode d'emploi le plus restrictive des étiquettes Maximum 800 mL/ha par saison Maximum 3 applications par saison de croissance
--	--	---	--

HOUBLON

Mildiou (<i>Pseudoperonospora humuli</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre) Minimum de volume de pulvérisation de 500 L/ha	24	Traitement foliaire avec un intervalle de 10-14 jours lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie, mais avant l'apparition des symptômes Appliquer dans un mélange en réservoir avec Revus™. Suivre le mode d'emploi la plus restrictive des étiquettes Maximum 2 applications séquentielles de Presidio Maximum 800 mL/ha par saison Maximum 3 applications par saison
--	--	----	--

GINSENG

Phytophthora des racines et la pourriture de la feuille (<i>Phytophthora cactorum</i>)	292 mL dans un minimum de 200 L d'eau	7	Pour une gestion de la résistance, le fongicide Presidio DOIT être mélangé en réservoir avec un autre fongicide homologué contre le même pathogène ayant un mode d'action différent Appliquer dans un mélange en réservoir avec Reason™, Phostrol™, Maestro™, Revus™, Acrobat™, Ridomil Gold™ ou Aliette™ Toujours respecter le mode d'emploi le plus stricte Traitement foliaire avec un intervalle de 7 à 10 jours lorsque les conditions sont favorables, mais avant l'apparition de la maladie Maximum de 3 applications foliaires par saison
--	---------------------------------------	---	--

BROCOLI-NAVET, CHOU CHINOIS (bok choy), CHOUX CAVALIERS, CHOU FRISÉ, MIZUNA, FEUILLES DE MOUTARDE, MOUTARDE ÉPINARD, COLZA

Mildiou (<i>Hyaloperonospora Parasitica</i>)	220 mL/ha (89 mL/acre)	2	Appliquer à un taux de 200 à 1 000 L/ha (80–400 L/acre) Pour une gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en réservoir avec un autre fongicide homologué contre le même pathogène avec un mode d'action différent Applications foliaires à un intervalle de 7 à 10 jours débutant avec la floraison initiale, ou si les conditions sont favorables au développement de la maladie et avant l'apparition des symptômes Maximum 3 applications par saison de croissance Maximum de 660 mL/ha (267 mL/acre) par saison de croissance
--	------------------------	---	--

LÉGUMES FEUILLES (sauf ceux du genre *Brassica*)

Mildiou (<i>Bremia lactucae</i> , <i>Peronospora farinosa</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	2	Appliquer dans un mélange en réservoir avec Aliette Application aux 7–10 jours d'intervalle
--	-------------------------	---	---

POIVRONS, TOMATES

Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>) Pourriture phytophthoréenne (<i>Phytophthora capsici</i>) (suppression)	292 mL/ha (118 mL/acre)	2	Application à un intervalle de 7–10 jours Appliquer dans un mélange en réservoir avec Bravo™ 500 pour le mildiou Appliquer dans un mélange en réservoir avec Revus™ pour la pourriture phytophthoréenne
--	-------------------------	---	--

POMMES DE TERRE

Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	7	Appliquer dans un mélange en réservoir avec Bravo™ 500 Intervalle de 7–10 jours entre les applications Appliquer avant le développement de la maladie
Pourriture rose (<i>Phytophthora erythroseptica</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	30	Appliquer Presidio en utilisant une bande de pulvérisation de 15–20 cm directement vers les plantons, ou dans le sillon avant la plantation et la fermeture de ceux-ci. Une seconde application en pulvérisation directe au sol, peut être effectuée entre le buttage et la tubérisation. Ne pas combiner des applications de sillons/sols avec des applications foliaires Maximum 2 applications par saison de croissance Pour une gestion de la résistance, le fongicide Presidio peut être mélangé en réservoir avec un autre fongicide homologué contre le même pathogène, ayant un mode d'action différent Seulement dans les productions de pommes de terre pour la consommation aux États-Unis et au Canada

Notes

[illegible]

Le fongicide Quash[®] SC procure une suppression à large spectre fiable et polyvalente des maladies et ce, avec un faible taux d'utilisation.

Quash^{MD} SC

Avantages

- La formulation liquide du Quash SC, facilite le mélange et son utilisation
- Suppression à large spectre des maladies avec un faible taux d'utilisation
- Procure un bon effet résiduel et se déplace du point d'application dans le plant vers l'extérieur
- Court intervalle pré-récolte permettant une plus grande flexibilité de pulvérisation
- Pas de surfactant/adjuvant nécessaire
- Stable chimiquement sous une large gamme de pH et de température
- LMR établit pour l'UE et le Japon, pour les bleuets en corymbe et nain ainsi que les pommes de terre

Cultures homologuées

- | | |
|--|-------------------|
| • Amandes | • Fruits à noyaux |
| • Argousier | • Groseilles |
| • Baies de sureau | • Noisettes |
| • Bleuets (en corymbe et nains) | • Pommes de terre |
| • Cultures du sous-groupe 20B, incluant le tournesol | • Tournesol |

Renseignements généraux

- Appliquer avant l'infection, en traitement préventif ou appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie
- Ne pas faire plus de 2 applications consécutives
- Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète des plants, incluant les fleurs, le feuillage et/ou les fruits lorsque possible



Informations techniques

FONGICIDE

- Groupe 3

MATIÈRE ACTIVE

- metconazole 480 g/L

FORMAT

- 10 x 1,14 L par caisse

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 2 heures

HOMOLOGATION

- 33081

**NUFARMER
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

AMANDES

Pourriture brune et brûlure des fleurs (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182–255 mL/ha (73–103 mL/acre)	25	Pour favoriser la gestion de la résistance, ne pas appliquer plus de 2 traitements consécutifs de Quash avant de changer de groupe de fongicide (autre que groupe 3) Pour les autres maladies : Commencer les applications avant le développement de la maladie et poursuivre le traitement à un intervalle de 7 à 14 jours tout au long de la saison Ne pas faire plus de 2 applications après la chute des pétales Quash est plus efficace s'il peut sécher avant toute précipitation Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète des plants L'application en rangs alternés n'est pas recommandée Maximum de 4 applications par saison Maximum 1,02 L/ha par saison Utiliser un volume d'eau de 1 000–4 000 L/ha
---	--------------------------------	----	--

ABRICOTS, NECTARINES, PÊCHES

Pourriture brune et brûlure des fleurs (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182–255 mL/ha (73–103 mL/acre)	14	POURRITURE BRUNE ET BRÛLURE DES FLEURS Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène au stade précoce du bouton rose et avant le développement de l'infection, jusqu'au stade de la chute des pétales
Suppression de : La gale (<i>Cladosporium carpophilum</i>)			POURRITURE BRUNE DES FRUITS Application 14 à 21 jours avant la récolte
Pourriture brune des fruits (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182–292 mL/ha (73–118 mL/acre)		OÏDIUM Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène jusqu'à la fin de la croissance terminale
Suppression de : Oïdium (<i>Podosphaera clandestina</i>)	255–292 mL/ha (103–118 mL/acre)		GÉNÉRAL Utiliser une dose supérieure dans les cas de forte pression de maladie Maximum 1 application par saison Maximum de 292 mL/ha par saison Volume de pulvérisation de 1 000–4 000 L/ha

CASSIS, BLEUETS (en corymbe et nains), GADELIER DORÉ, GROSEILLIERS À GRAPPES, ARGOUSIER

Anthraxnose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)	188 mL/ha (76 mL/acre)	8	Appliquer lorsque les conditions sont favorable au développement de la maladie et avant l'apparition des symptômes Appliquer lors de la floraison pour l'anthraxnose Répéter les applications à des intervalles de 7 jours Maximum 3 applications par saison Maximum 2 applications séquentielles Maximum 564 mL/ha par saison Ne pas appliquer par voies aériennes
--	------------------------	---	--

BLEUETS (en corymbe et nains)

Pourriture sclérotique (<i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i>)	188 mL/ha (76 mL/acre)	8	Appliquer lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie et avant l'apparition des symptômes Appliquer au stade de la pointe verte pour lutter contre le mildiou Répéter l'application à un intervalle de 7 jours Maximum 3 applications par saison Maximum 2 applications consécutives Maximum de 564 mL/ha par saison Ne pas appliquer par voies aériennes
--	------------------------	---	--

BLEUETS (en corymbe et nains), BAIES DE SUREAU, ARGOUSIER

Répression du Phomopsis et de la pourriture du fruit (<i>Phomopsis vaccinii</i>)	188 mL/ha (76 mL/acre)	8	Appliquer lorsque les conditions sont favorable au développement de la maladie et avant l'apparition des symptômes Phomopsis : Appliquer avant la floraison Répéter les applications à des intervalles de 7 jours Maximum 3 applications par saison Maximum 2 applications séquentielles Maximum 564 mL/ha par saison Ne pas appliquer par voies aériennes
--	---------------------------	---	--

CERISES (douces et sûres)

Pourriture brune et brûlure de la fl (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182-255 mL/ha (73-103 mL/acre)	14	POURRITURE BRUNE ET BRÛLURE DE LA FLEUR Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène au stade précoce du bouton rose, avant le développement de l'infection jusqu'au stade de la chute des pétales
Suppression de : la tache foliaire du cerisier (<i>Blumeriella jaapii</i>) – excluant les pathogènes résistants aux fongicides du groupe 3	292 mL/ha (118 mL/acre)		TACHE FOLIAIRE DU CERISIER Débuter les applications au stade de la pointe verte si les conditions sont favorables au développement de la maladie jusqu'au stade de la chute des pétales
Pourriture brune du fruit (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182-292 mL/ha (73-118 mL/acre)		POURRITURE BRUNE DES FRUITS Appliquer jusqu'à 14 à 21 jours avant la récolte
Suppression de : Oïdium (<i>Podosphaera clandestina</i>)	255-292 mL/ha (103-118 mL/acre)		OÏDIUM Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre l'oïdium jusqu'à la fin de la croissance terminale. Utiliser une dose élevée dans les cas de forte pression de la maladie GÉNÉRAL Maximum 1 application par saison Maximum 292 mL/ha par saison Volume de pulvérisation de 1 000–4 000 L/ha

AVELINES, NOISETTES

Suppression de : Brûlure orientale (<i>Anisogramma anomala</i>)	255 mL/ha (103 mL/acre)	25	Débuter les applications du gonflement à l'éclatement des bourgeons. Poursuivre les traitements à un intervalle de 14 jours. Réduire l'intervalle de traitement à 10 jours si les conditions favorisent le développement de la maladie
--	----------------------------	----	---

PRUNES, PRUCOTS, PRUNEAUX (frais)

Pourriture brune du fruit (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>)	182-255 mL/ha (73-103 mL/acre)	14	POURRITURE BRUNE Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène au stade précoce du bouton rose, avant le développement de l'infection jusqu'au stade de la chute des pétales
Suppression de : Oïdium (<i>Podosphaera clandestina</i>)	255-292 mL/ha (103-118 mL/acre)		OÏDIUM Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène jusqu'à la fin de la croissance terminale Utiliser une dose supérieure dans les cas de forte pression maladie GÉNÉRAL En cas de forte pression de maladie, utiliser le taux le plus élevé Maximum 1 application par saison Maximum 292 mL/ha par saison Utiliser un volume d'eau de 1 000 à 4 000 L/ha Ne pas utiliser Quash sur les pruniers « Stanley »

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMES DE TERRE

Alternariose (<i>Alternaria solani</i>)	182-292 mL/ha (73-118 mL/acre)	8	ALTERNARIOSE Application préventive avant infection Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et à nouveau à un intervalle de 7 à 10 jours Maximum 3 applications à dose élevée ou 4 applications à dose minimum par saison de croissance
Suppression de : Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)		POURRITURE SCLÉROTIQUE Débuter les applications avant l'infection, lors de la fermeture des rangs et/ou à la première fleur Faire une deuxième application 14 jours plus tard si les conditions favorisent le développement de la maladie VOLUME DE PULVÉRISATION Sol: 200 L/ha (80 L/acre) Aérien: 50 L/ha (20 L/acre) Maximum 2 applications consécutives Maximum 876 mL/ha par saison

CALENDULA, RICIN, EUPHORBE, ONAGRE, GRAINE DE NIGER ÉGLANTIER, CARTHAME, ASTER DE STOKES, TOURNESOL

Suppression de : Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	21	Première application préventive au début ou à la mi-floraison. Deuxième application en pleine floraison 7 à 14 jours plus tard. Maximum de 2 applications par saison Maximum de 584 g/ha par saison
---	----------------------------	----	--

TOURNESOL

Rouille (<i>Puccinia helianthi</i>)	292 mL/ha (118 mL/acre)	21	Maximum 2 applications par saison Maximum 584 mL/ha par saison Deux applications peuvent être effectuées avant de faire une rotation avec un fongicide ayant un autre mode d'action pour le même pathogène
---------------------------------------	----------------------------	----	--



**RÉGULATEURS
DE CROISSANCE**

Accede[™] prolonge la fenêtre d'éclaircissage des pommiers, permettant une plus grande flexibilité sur la gestion de l'éclaircissage hâtif.

Accede^{MD} PGR

Avantages

- Prolonge la fenêtre d'éclaircissage plus tard en saison jusqu'à ce que le fruit central atteigne un diamètre de 25mm, vous permettant de choisir les conditions climatiques optimales
- Réduit les coûts d'éclaircissage à la main
- Améliore le rendement de la floraison
- Améliore le calibre des fruits et le rendement commercialisable
- Dosage flexible en fonction des besoins d'éclaircissages

Cultures homologuées

- Pommes

Renseignements généraux

- Taux d'application maximal de 1000 g/ha (maximum 2 applications par saison)
- Un volume d'eau adéquat est requis pour un bon recouvrement
- L'application d'Accede est optimal lorsque le fruit central atteint un diamètre de 15-20mm
- Le pH de la solution devrait être maintenu entre 5 et 8
- L'utilisation d'un surfactant non-ionique @ 0,125 % v/v peut améliorer la performance et la consistance
- Attendre 7-10 jours avant d'observer les premiers effets de l'application
- Pour plus de renseignements sur les patrons d'utilisation ou les doses fondées sur les ppm veuillez consulter l'étiquette de Accede, ou communiquer avec le spécialiste Horticole Nufarm



Informations techniques

MATIÈRE ACTIVE

- Régulateur de croissance

MATIÈRE ACTIVE

- Acide amino-1 cyclopropane carboxylique-1 (ACC) 40,0 %

FORMAT

- Caisses de 4 X 567 g

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 8 heures

HOMOLOGATION

- 34861

**NUFARMER
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

OBJECTIF	DOSE	INFORMATION SUR L'APPLICATION
POMMES		
Éclaircissage des fruits Amélioration de la floraison l'année suivante	500-1,000 g/ha (200-400 ppm)	Appliquer lorsque le fruit central atteint un diamètre de 8-25mm Diriger 80 % de la pulvérisation au 2/3 supérieur des arbres Appliquer Accede au début d'une tendance de réchauffement, lorsque les températures maximales prévues se situent au-dessus de 18 °C Éviter toute application lorsque les températures sont au-dessus de 30 °C Maximum deux applications par saison Maximum 2 000 g/ha par saison Attendre 7-10 jours avant d'observer les premiers effets de l'application Utiliser un dosage supérieur dans les productions reconnues pour être plus difficile à éclaircir Accede peut être utilisé avec d'autres produits d'éclaircissage comme le MaxCel™ PGR

MaxCel^{MD} PGR procure aux producteurs un éclaircissage précis, améliore la taille des fruits et le rendement de la floraison pour des pommes de première qualité.

MaxCel^{MD} PGR

Avantages

- Réduit les coûts d'éclaircissage à la main
- Favorise la division cellulaire et la croissance des fruits. En plus de l'effet de l'éclaircissage, il y a production de pommes plus grosses.
- Améliore le rendement de la floraison
- Améliore le calibre des fruits et le rendement commercialisable
- N'agresse pas l'arbre ou ne cause pas le rabougrissement des fruits, même avec une utilisation sur de multiples années

Cultures homologuées

- Poires
- Pommes

Renseignements généraux

- Taux d'application maximal de 22,5 L/ha (9,1 L/acre) par saison
- Un volume d'eau est requis pour un bon recouvrement (1 000 L/ha (400 L/acre))
- Pour un éclaircissage optimal, appliquer lorsque les fruits atteignent la taille de 8-14 mm
- Le pH de la solution devrait être le plus près possible de la neutralité et ne pas excéder 8,5
- Attendre 7-10 jours avant d'observer les premiers effets de l'application
- Pour plus de renseignements sur les patrons d'utilisation ou les doses fondées sur les ppm veuillez consulter l'étiquette de MaxCel ou communiquer avec le spécialiste Horticole Nufarm



Informations techniques

MATIÈRE ACTIVE

- Régulateur de croissance

MATIÈRE ACTIVE

- 6-Benzyladenine (6-BA) 1,9 %

FORMAT

- Caisse de 10 x 1 L
- Caisse de 2 x 5 L

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 6 heures

HOMOLOGATION

- 28851

**NUFARMER
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

OBJECTIF	DOSE	IAR	INFORMATION SUR L'APPLICATION
POMMES			
Augmentation de la taille des fruits Rendement en floraison amélioré	2,5 L/ha (1 L/acre) 50 ppm	28	Effectuer de 2-4 applications à partir de la chute des pétales (3-10 jours d'intervalle) Cette dose est utilisée pour l'amélioration de la taille (peu ou aucun éclaircissage devrait survenir à cette dose)
Utiliser pour un éclaircissage modéré sur des variétés plus faciles à éclaircir telle que McIntosh	3,75 L/ha (1,5 L/acre) 75 ppm		Effectuer de 2-4 applications à partir de la chute des pétales (3-10 jours d'intervalle). Cette dose est utilisée pour l'amélioration de la taille (peu ou aucun éclaircissage devrait survenir à cette dose)
Cette dose fonctionne bien pour la plupart des situations d'éclaircissage sur des variétés comme Gala et Empire	5 L/ha (2 L/acre) 100 ppm		La période optimale d'application pour MaxCel avec des fruits de 8-14 mm
Utiliser sur des variétés difficiles à éclaircir comme (Fuji et Golden Delicious) ou pour un éclaircissage plus agressif sur des variétés comme Gala	6,25 L/ha (2,5 L/acre) 125 ppm		Appliquer MaxCel au début d'une tendance de réchauffement lorsque les températures maximales prévues se situent au-dessus de 18 °C
Utiliser dans les vergers comprenant des cultivars très difficiles à éclaircir ou possédant un historique d'éclaircissement difficile	7,5-10 L/ha (3-4 L/acre) 150-200 ppm		Un éclaircissage accru va se produire lorsque les conditions sont nuageuses et chaudes
Pour augmenter le débourrement latéral et la ramification des arbres Pour améliorer l'angle des branches et la structure des arbres	250-500 ppm		Faire la première application après que les arbres ont atteint une hauteur à laquelle une ramification latérale est souhaitée Faire 1 à 4 applications sur des sites ciblés où une ramification supplémentaire est souhaitée Les applications peuvent être faites chaque fois que la tige principale ajoute 12 à 15 cm de nouvelle croissance ou environ tous les 10-14 jours Appliquez 2 à 4 mL de solution de pulvérisation à l'extrémité des pousses de chaque arbre en ciblant les feuilles les plus hautes qui sont encore en expansion. Ne pas mélanger en cuve avec de la streptomycine ou appliquer de la streptomycine le même jour
POIRES			
Augmentation de la taille des fruits	2,5-5 L/ha (1-2 L/acre) 50-100 ppm	28	Utiliser cette dose pour l'amélioration de taille des poires (peu ou aucun éclaircissage devrait survenir à cette dose)
Éclaircissage Rendement en floraison amélioré	6,25-10 L/ha (2,5-4 L/acre) 125-200 ppm		La période optimale d'application pour MaxCel se situe avec des fruits de 8-14 mm

Toutes les doses dans le tableau ci-dessous sont basées sur un volume d'eau de 1 000 L/ha (400 L/acre).
 Consulter la charte pour des renseignements sur les ppm.

COMPATIBILITÉ

Le régulateur de croissance MaxCel est compatible avec une vaste gamme de produits pour l'éclaircissage et de pesticides, dont les formulations de SEVIN™ et NAA. Si l'effet sur la culture du mélange du régulateur de croissance MaxCel avec un autre produit n'est pas connu, il devrait être testé à petite échelle. Ne pas appliquer des combinaisons de produits à moins de s'être assuré que le mélange est efficace et n'occasionnera pas de problèmes d'application ou de dommages. Veuillez communiquer avec votre représentant horticole NUFARM si vous avez des questions au sujet du mélange en réservoir avec le MaxCel.

NE PAS utiliser sur les variétés Fuji, Mutsu, Golden Delicious ou Red Delicious, si mélangé en réservoir avec NAA. Consultez un spécialiste horticole Nufarm pour de nouvelles combinaisons en réservoir et pour plus de détails sur l'utilisation de MaxCel utilisé en association avec NAA et les préoccupations au sujet des fruits minuscules.

Quantité de MaxCel requise par volume de pulvérisation pour obtenir les concentrations en ppm recommandées

VOLUME DE LA SOLUTION	CONCENTRATION								
Litres (L)	10 ppm	25 ppm	50 ppm	75 ppm	100 ppm	125 ppm	150 ppm	175 ppm	200 ppm
380	190 mL	475 mL	950 mL	1,42 L	1,9 L*	2,38 L	2,85 L	3,33 L	3,8 L
1 000	470 mL	1,25 L	2,5 L	3,75 L	5 L	6,25 L	7,50 L	8,75 L	10 L

*Pour une solution de 100 ppm appliquée sur 0,4 ha (1 acre).

Nufarm Agriculture Inc. est le distributeur canadien des produits Valent de Valent Canada Inc. 

Proliant^{MD} PGR favorise la croissance et le développement des plants tout en améliorant la qualité des fruits et légumes.

Proliant^{MD} PGR

Avantages

- Améliore la production naturelle de GA3 pendant leurs phases de croissance ralenties
- Augmente temporairement la vitesse de croissance du plant
- Augmente la capture de photo-rayonnement tôt en saison, donc plus d'activité photosynthétique

Cultures homologuées

- Bleuets en corymbe
- Bleuets nains
- Cerises douces
- Cerises sûres
- Semences de pomme de terre

Renseignements généraux

- Ne pas appliquer sur des plants stressés
- Un recouvrement complet des plants est nécessaire pour une efficacité optimale
- Le pH de l'eau devrait se situer le plus près possible de la neutralité et ne pas dépasser 8,5
- Les traitements devraient être effectués lors de conditions d'assèchement lentes pour optimiser l'absorption afin d'augmenter l'efficacité
- Pour toute question par rapport à l'utilisation, veuillez contacter votre spécialiste Nufarm
- Le mélange en réservoir est non recommandé



Informations techniques

MATIÈRE ACTIVE

- Régulateur de croissance

MATIÈRE ACTIVE

- Acide Gibbérellique (GA3) 40 %

FORMAT

- 10 x 225 g

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Retarder le traitement si des averses sont prévues

HOMOLOGATION

- 20242235

**NUFARMER
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

OBJECTIF	DOSE	INFORMATION SUR L'APPLICATION
BLEUETS (en corymbe)		
Pour augmenter les rendements	250–500 g/ha (101–202 g/acre)	Application unique à 100–200 g a.i./ha (250–500 g produit/ha) dans 375–950 L d'eau/ha Le traitement devrait être appliqué lorsque les plants sont en pleine floraison (75 % des fleurs sont complètement ouvertes)
	250 g/ha (101 g/acre)	2 applications à 100 g a.i./ha (250 g produit/ha) dans 375–950 L d'eau/ha La première application en pleine floraison et la deuxième 10–14 jours plus tard Bleuets de Weymouth : L'application unique peut être retardée jusqu'à 2 semaines après la floraison et jusqu'à l'apparition de grains millerandés
BLEUETS, RABBITEYE (nains)		
Pour augmenter les rendements	500–1 000 g/ha (202–404 g/acre)	Application unique à 200–400 g a.i./ha (500–1 000 g produit/ha) dans 375–950 L d'eau/ha Appliquer lorsque la plupart des fleurs sont formées mais non ouvertes
	125–250 g/ha (50–101 g/acre)	2 applications à 50–100 g a.i./ha (125–250 g de produit/ha) La première application en pleine floraison et la seconde 10–14 jours plus tard
CERISES (douces)		
Pour produire des fruits plus gros et plus fermes	Consultez l'étiquette du produit pour utiliser le bon dosage en fonction de l'âge de l'arbre	Une seule pulvérisation foliaire lorsque le fruit est translucide (vert à jaune paille) et 21 jours avant la récolte
CERISES (sûres)		
Maintien et prolonge le rendement en favorisant la formation d'éperon	Consultez l'étiquette du produit pour utiliser le bon dosage en fonction de l'âge de l'arbre	Une pulvérisation 14–28 jours après la floraison Applications annuelles nécessaires pour le développement de l'éperon et améliorer les rendements année après années
POMMES DE TERRE (semences)		
Stimulation d'une germination homogène pour une production maximum, un meilleur développement et une maturation uniforme Pour interrompre la dormance des pommes de terre fraîchement récoltées qui n'ont pas eu de période complète de repos	1,25–2,5 g/ha (0,5–1,0 g/acre)	Plonger des plants entiers ou coupés dans la solution Proliant avant la plantation Note: Utiliser la concentration minimale pour semer des plants en dormance dans des sols chauds. Ne pas traiter de vieux plantons.

Promalin^{MD} PGR améliore la grosseur et la forme du fruit (uniformité) de plusieurs variétés de pommes en allongeant le fruit et en développant de façon plus importante les lobes calinaux.

Promalin^{MD} PGR

Avantages

- Améliore la grosseur et la forme du fruit
- Offre des résultats constants
- Procure un excellent retour sur l'investissement
- Pas de surfactant nécessaire

Cultures homologuées

- Cerises douce (non-productive)
- Poires
- Pommes

Renseignements généraux

- Le volume d'eau requis pour un bon recouvrement est de 1 000 L/h (400 L/acre)
- Un recouvrement complet est nécessaire pour obtenir les résultats désirés
- Ne pas appliquer lorsque les températures sont sous le point de congélation
- Le pH de la solution devrait se situer plus près possible de la neutralité et ne pas être supérieur à 8,5
- Promalin devrait être appliqué seul
- Les traitements devraient être effectués lors de conditions de séchage lentes pour optimiser l'absorption



Informations techniques

MATIÈRE ACTIVE

- Régulateur de croissance

MATIÈRE ACTIVE

- 6-Benzyladenine (6-BA) 1,8 %
- Acide Gibbérellique (GA4+7) 1,8 %

FORMAT

- Caisse de 10 x 500 mL

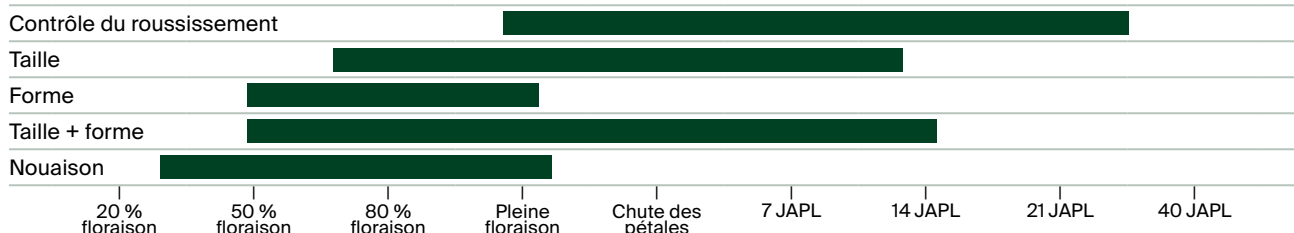
DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 6 heures

HOMOLOGATION

- 16636

Périodes optimales pour les applications de Promalin



Note: JAPL = jours après la pleine floraison; Les périodes optimales sont basées sur 20 ans d'essais et d'expérience commerciale

Informations d'utilisation particulière

OBJECTIF DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMES

Améliore l'uniformité Application unique	1,2-2,3 L/ha (0,5-0,9 L/acre)	28	Appliquer du début floraison de la fleur centrale jusqu'au début de la chute des pétales (la période optimale est la fleur centrale à 80 %)
Améliore l'uniformité Deux applications	0,6-1,2 L/ha (0,2-0,5 L/acre)		Appliquer le premier traitement au début floraison de la fleur centrale et le deuxième 3 à 21 jours plus tard, lorsque le reste du couvert végétal devient en fleur
Diminution du roussissement	250-500 mL/ha (100-200 mL/acre)		Maximum de 4 applications en débutant entre la floraison et la chute des pétales (le plus près de la chute des pétales est le moment idéal) Poursuivre avec des traitements consécutifs avec un intervalle de 7 à 12 jours Pour les applications se faisant plus tôt, des intervalles plus courts et des doses plus élevées sont recommandées lorsque les conditions sont froides et humides
Augmente la nouaison après un gel	1,2-2,3 L/ha (0,5-0,9 L/acre)		Appliquer dans les 24 heures après un gel lorsque la majorité de la culture se situe entre le début et la pleine floraison Laisser les arbres dégeler complètement avant l'application Les arbres DOIVENT être au stade de la floraison pour que le traitement soit efficace
Non fructifère - application foliaire (pépinière et verger)	125-500 ppm (62,5-250 mL de Promalin pour 10 L de solution)		Vergers : Appliquer de 2,5 à 7,5 cm des nouvelles pousses terminales Traiter les arbres de pépinières, dont la croissance est terminée, pour stimuler la ramification latéral
Non fructifère - application de latex (pépinière et verger)	100-165,6 mL de Promalin pour 500 mL de peinture au latex		Application printanière lorsque les bourgeons terminaux commencent à gonfler et avant la sortie des branches

POIRES

Augmentation de la nouaison	250 mL/ha (100 mL/acre)	365	Effectuer la première application lorsque 10 à 30 % des fleurs sont ouvertes sur le vieux bois Effectuez la deuxième application entre la pleine floraison et la chute des pétales
Non fructifère - application foliaire (pépinière et verger)	250-1 000 ppm (125-500 mL de Promalin pour 10 L de solution)		Vergers : Appliquer de 2,5 à 7,5 cm de la nouvelle pousse terminale Traiter les arbres de pépinières, dont la croissance est terminée, pour stimuler la ramification latérale

CERISES DOUCES (non-productives)

Non fructifère - application foliaire (pépinières seulement)	250-1,000 ppm (125-500 mL de Promalin pour 10 L de solution)	365	Traiter les arbres, dont la croissance est terminée, pour stimuler la ramification latérale
Non fructifère - application de latex (vergers seulement)	100-165,6 mL de Promalin pour 500 mL de peinture au latex		Application printanière lorsque les bourgeons terminaux commencent à gonfler et avant la sortie des branches

Pour optimiser l'éclaircissage, le calibrage, et mûrissement des fruits

UTILISER MAXCEL ET PROMALIN CONJOINTEMENT

Pommes uniformes et de bonne grosseur	Pour une meilleure uniformité, suivre les recommandations du Promalin citées précédemment Appliquer le traitement MaxCel à une dose de 3,75-6,25 L/ha (1,5-2,5 L/acre) lorsque les fruits atteignent une taille de 10-12 mm selon la variété
Gros fruit et diminution du roussissement	Suivre les recommandations ci-dessus pour le contrôle du roussissement Appliquer le traitement MaxCel à une dose de 3,75-6,25 L/ha (1,5-2,5 L/acre) lorsque les fruits atteignent une taille de 8-12 mm selon la variété

La combinaison de ces applications dans ce programme a démontré une augmentation de la qualité des fruits, ce qui améliore par la suite l'aspect général

Ne pas utiliser MaxCel et Promalin dans un mélange en réservoir

Obtenez le plein potentiel^{MC} de votre récolte de pommes avec ReTain^{MD}, un régulateur de croissance qui inhibe temporairement la production d'éthylène, en ralentissant la maturation, le mûrissement et la chute des fruits.

ReTain^{MD} PGR

Avantages

- Retarde la chute des fruits
- Réduit la fissuration du cœur mouillé et de la cuvette pédonculaire
- Améliore et maintient la fermeté des fruits
- Offre une plus grande uniformité de la maturité qui se manifeste pour l'ensemble des fruits
- Augmente la taille des fruits puisque la croissance des fruits est plus longue
- Augmentation de la nouaison des cerises

Cultures homologuées

- Cerises douces
- Pommes

Renseignements généraux

- Un volume d'eau suffisant est requis pour obtenir une couverture complète (935-1 870 L/ha)
- Le surfactant liquide SylgardTM OFX-0309 à base de silicone doit être utilisé lors de l'application de ReTain à un taux de 0,05-0,1 % v/v
- Utiliser la plus faible dose de surfactant lorsque les arbres subissent un stress ou qu'il y a des conditions climatiques extrêmes, par exemple : la sécheresse ou une chaleur excessive
- Le pH devrait être le plus près possible de la neutralité et ne pas excéder 8,5
- Les avantages et l'efficacité de ReTain peuvent diminuer dans les situations de stress environnementaux tels que l'eau, la chaleur, des maladies ou de carences minérales
- Veuillez communiquer avec un spécialiste horticole Nufarm pour plus de renseignements sur les patrons d'utilisation reliés à des variétés spécifiques et les zones de production
- ReTain se mélange EXCLUSIVEMENT avec le Sylgard OFX-0309
- NE PAS appliquer pendant des chaleurs intenses
- Des intervalles d'applications rapprochés de ReTain et Captan et/ou MaestroTM ne sont pas recommandés. Pour plus de détails sur l'utilisation du ReTain et ces fongicides de façon sécuritaire, contactez votre représentant NUFARM



Informations techniques

MATIÈRE ACTIVE

- Régulateur de croissance

MATIÈRE ACTIVE

- Chlorhydrate d'aviglycine (AVG) 15 %

FORMAT

- Caisse de 20 x 333 g

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- 8 heures

HOMOLOGATION

- 25609

Informations d'utilisation particulière

OBJECTIF DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMES

Mûrissement retardé des fruits Meilleure planification des récoltes Réduction de la chute des fruits avant la récolte Plus de temps pour augmenter la grosseur des fruits Développement accru de la couleur Maintient de la fermeté des fruits Amélioration de la qualité du fruit Hausse de la qualité lors de l'entreposage	1 sachet/0,4 ha (1 sachet/acre)	7	Appliquer avant la récolte normale prévue de la culture. L'application de Retain facilite la gestion des récoltes en la retardant. Consultez l'étiquette du produit pour connaître le calendrier spécifique d'application selon la variété de pomme. Lorsque les températures sont élevées (au-dessus de 32 °C), il est important d'utiliser un surfactant (Sylgard OFX-0309) à base de silicone à un taux de 0,05–0,1% v/v
--	------------------------------------	---	---

VEILLEZ PRENDRE NOTE

Lors de conditions difficiles pour la coloration, le développement de la couleur de certains cultivars bicolores tel que Gala et Honeycrisp™ peut être retardé lorsque ReTain est appliqué à la dose d'un sachet par 0,4 hectare (1 acre)

CERISES DOUCES

Nouaison	1 sachet/0,4 ha (1 sachet/acre)		Faire une seule application de ReTain pendant la floraison. Une bonne couverture des bourgeons et des fleurs est nécessaire pour être efficace. Utiliser un volume d'eau adéquat en fonction de la grosseur de l'arbre Applications optimales entre le stade ballon et la première floraison Ne pas appliquer après la chute des pétales Ne pas appliquer en présence de fruits ReTain sur les cerises n'est pas destiné à la planification des récoltes
----------	------------------------------------	--	---





INSECTICIDES

L'insecticide Danitol^{MD} est une option efficace pour contrôler la drosophile à ailes tachetées (DAT), ainsi que d'autres insectes tenaces dans les productions horticoles.

Danitol^{MD}

Avantages

- Produit éprouvé pour contrôler les insectes tenaces incluant la drosophile à ailes tachetées
- Contrôle une grande variété d'insectes dans plusieurs productions
- Flexibilité du mélange en réservoir avec plusieurs produits

Cultures homologuées

- | | |
|-------------------|------------------|
| • Bleuets | • Légumes-fruits |
| • Cucurbitacées | • Noix |
| • Framboises | • Pois à écosser |
| • Fruits à noyaux | • Pommes |

Renseignements généraux

- Toujours respecter les limites d'application pour chaque production
- Maximum de 2 traitements au Danitol par saison
- Utiliser des produits non-pyréthroïdiens pour compléter le traitement contre les ravageurs
- Toujours suivre les recommandations de l'étiquette spécifiques à chaque production pour le délai de sécurité (REI) et l'intervalle de pré-récolte (IAR)
- Non recommandé en serre
- Respecter les directives de l'étiquette concernant les restrictions lors d'application pendant la période de floraison des cultures



Informations techniques

INSECTICIDE

- Groupe 3

MATIÈRE ACTIVE

- fenpropathrine 30,9 %

FORMAT

- 3,785 L

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues

HOMOLOGATION

- 33817

**NUFARMER
NATION**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 %

Informations d'utilisation particulière

INSECTES CONTRÔLÉS

DOSE

INFORMATION SUR L'APPLICATION

PETITS FRUITS (sous-groupe 13-07B) INCLUANT LES BLEUETS

Charançons Charançon de la prune Cicadelles Drosophile à ailes tachetées Mouche du bleuët Pyrâle de la cerise Scarabée japonais Tétranyque à deux points Tétranyques rouges	779-1 169 mL/ha (315-473 mL /acre)	Une pulvérisation uniforme est recommandée pour obtenir un bon recouvrement (minimum 200 L/ha) Appliquer dès les premiers signes d'infestation et répéter au besoin à un intervalle d'au moins 14 jours La pulvérisation peut être dirigée vers le sol pour contrôler la drosophile à ailes tachetées sur les fruits tombés Maximum 2 applications par saison de croissance Maximum 2,33 L/ha par saison de croissance
---	---------------------------------------	--

FRUITS DE CONSERVERIE (sous-groupe 13-07A)

Charançons Charançon de la prune Cicadelles Drosophile à ailes tachetées Pyrâle de la cerise Scarabée japonais Tétranyque à deux points Tétranyques rouges Ver occidental du framboisier	779-1 169 mL/ha (315-473 mL /acre)	Appliquer dès les premiers signes d'infestation Maximum 2 applications par année avec un intervalle minimum de 14 jours Maximum 2 applications par saison de croissance Maximum 2,33L/ha par saison de croissance Drosophile à ailes tachetées : Pulvériser directement au sol sur les fruits tombés
--	---------------------------------------	--

CUCURBITACÉES (groupe 9)

Chrysomèle rayée du concombre Légionnaire d'automne Légionnaire jaune rayé	779-1 169 mL/ha (315-473 mL /acre)	Concombres : Maximum 1 application ou 1 169 mL/ha par saison de croissance Autres cucurbitacées : Maximum 3 applications ou 3,12 L/ha par saison de croissance S'assurer d'une couverture uniforme de la pulvérisation à un minimum de 200 L/ha Traiter dès les premiers signes d'infestation et renouveler l'application au besoin à un intervalle minimal de 7 jours entre les traitements Utiliser la dose maximale recommandée lorsque la culture est sous forte pression des ravageurs
--	---------------------------------------	---

LÉGUMES-FRUITES (groupe 8-09)

Drosophile à ailes tachetées Légionnaire Noctuelle de la tomate Punaises Sphinx de la tomate Sphinx du tabac Tétranyque à deux points	779 mL/ha (315 mL/acre)	Appliquer dès les premiers signes de l'infestation et renouveler l'application au besoin avec un intervalle minimum de 7 jours, pour maintenir la suppression S'assurer d'une couverture uniforme de la pulvérisation à un minimum de 250 L/ha Tomates : Maximum 4 applications ou 3,12 L/ha par saison de croissance Autres légumes fruits : Maximum 1 application ou 779 mL/ha par saison de croissance TÉTANYQUES Traitement recommandé dès l'apparition des tétranyques (moins de 5 insectes mobiles/feuille)
---	----------------------------	---

POIS À ÉCOSSER

Cicadelles Punaises (excluant la punaise marbrée brune) Tétranyque à deux points	779 mL/ha (315 mL/acre)	Appliquer avec du matériel de pulvérisation terrestre dilué avec suffisamment d'eau pour avoir un recouvrement uniforme Application initiale terrestre dans un volume minimal d'eau à 100 L/ha (40 L/acre) Maximum 1 application par saison de croissance Maximum 779 mL/ha par saison de croissance
--	----------------------------	---

FRUITS À PÉPINS

Carpocapse de la pomme Drosophile à ailes tachetées Le fulgore tacheté Mineuse du pommier Mouche de la pomme Punaises (excluant la punaise marbrée brune) Scarabée japonais Tétranyque à deux points Tétranyque rouge Tordeuse Tordeuse à bande oblique Tordeuse à bande rouge Tordeuse du bouton du pommier Tordeuse orientale du pêcher	779–1 559 mL/ha (315–630 mL/acre)	Commencer les applications entre le stade de dormance retardée et la première couverture, selon la zone de production et le ravageur ciblé Appliquer au moyen d'un pulvérisateur terrestre à jet porté en pulvérisation de pleine surface Danitol peut être mélangé en réservoir et/ou utilisé en alternance avec d'autres insecticides courants utilisés pour contrôler le tétranyque, selon les programmes de gestion de la résistance antiparasitaire (LAI) Maximum 1 application par saison de croissance Maximum 1 556 mL/ha par saison de croissance CARPOCAPSE DE LA POMME Application 250 DJC après le repère biologique TORDEUSE À BANDE OBLIQUE HIVERNANTE Appliquer au stade du bouton rose des arbres
Moucherolle tachetée	1 169–1 559 mL/ha (473–631 mL/acre)	
UTILISATION DANS LES POIRES SEULEMENT Psylle du poirier Tordeuse verte	779–1 559 mL/ha (315–630 mL/acre)	PSYLLE DU POIRIER (ADULTES HIVERNANTS) Minimum 750 L/ha au moyen d'un pulvérisateur terrestre à jet porté au stade de dormance retardée Appliquer avec une pulvérisation d'huile de pétrole tel que recommandé sur l'étiquette de l'huile de pulvérisation

FRUITS À NOYAUX

Cicadelles Drosophile à ailes tachetées Le fulgore tacheté Petite mineuse du pêcher Punaises ternes Pyrale de la pomme Scarabée japonais Tétranyque à deux points Tordeuse à bandes obliques	779–1 559 mL/ha (315–630 mL/acre)	Appliquer en pulvérisation pleine surface au moyen d'un pulvérisateur à jet porté à raison d'au moins 1 000 L/ha (404 L/acre) Une bonne couverture est essentielle Appliquer dans un volume d'eau suffisant en fonction de la taille de l'arbre. L'utilisation d'un plus grand volume d'eau permet d'obtenir une meilleure couverture. Commencer les applications selon la zone de production et le ravageur ciblé Maximum 1 application par saison de croissance Maximum 1 559 mL/ha par saison de croissance
Moucherolle tachetée	1 169–1 559 mL/ha (473–631 mL/acre)	

NOIX

Carpocapse Petite mineuse du pêcher Tétranyque à deux points Tétranyque rouge	779–1 559 mL/ha (315–630 mL/acre)	Appliquer au moyen d'un pulvérisateur terrestre à jet porté avec un minimum de 500 L/ha (202 L/acre), en pulvérisation en pleine surface. Ajuster le volume d'eau en fonction de la taille de l'arbre. Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour obtenir une bonne couverture. Maximum 1 application par saison de croissance Maximum 1 559 mL/ha par saison de croissance CARPOCAPSE DE LA POMME Application 250 DJC après le repère biologique
--	--------------------------------------	---

Information importante sur le délai de sécurité du Danitol

PRODUCTION	EFFET POST-APPLICATION	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) ET/OU INTERVALLE AVANT RÉCOLTE (IAR)
PETITS FRUITS FRUITS DE CONSERVERIE SOUS-GROUPES DE CULTURES	Irrigation manuelle	17 jours
	Tuteurage/palissage (framboises), récolte manuelle (tous les petits fruits sauf les bleuets nains), récolte assistée mécaniquement (tous les petits fruits)	15 jours
	Récolte manuelle, dépistage (bleuet nain)	13 jours
	Dépistage (tous les petits fruits sauf les bleuets nains), désherbage manuel (tous les petits fruits), élagage à la main (tous les petits fruits), lutte contre les oiseaux (amélanchiers), lutte contre le gel (amélanchiers)	7 jours
	Récoltes mécaniques	3 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
POIS À ÉCOSSER	Irrigation manuelle	11 jours
	Récolte	7 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
CONCOMBRES	Irrigation manuelle	15 jours
	Récolte, tuteurage	7 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
GROUPE DE PRODUCTION DE CUCURBITACÉES (SAUF LES CONCOMBRES)	Irrigation manuelle	20 jours
	Récolte manuelle, récolte assistée mécaniquement, tuteurage	9 jours
	Récoltes mécaniques	7 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
TOMATES	Irrigation manuelle	17 jours
	Récolte manuelle, récolte assistée mécaniquement, tuteurage	6 jours
	Récoltes mécaniques	3 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
GROUPE DES LÉGUME-FRUITES (SAUF LES TOMATES)	Irrigation manuelle	11 jours
	Récolte manuelle, récolte assistée mécaniquement, tuteurage	7 jours
	Récoltes mécaniques	3 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
GROUPE DES FRUITS À PÉPINS ET À NOYAUX	Éclaircissage	23 jours
	Récolte manuelle, récolte assistée mécaniquement	16 jours
	Récolte mécanique des fruits à pépins	14 jours
	Dépistage, élagage à la main	7 jours
	Récolte mécanique des fruits à noyaux	3 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
GROUPE DE PRODUCTION DE NOIX	Dépistage, élagage à la main	7 jours
	Récoltes mécaniques	3 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

DiPel^{MD} 2X DF, est l'insecticide biologique numéro un dans le monde, qui offre un outil efficace de gestion de la résistance pour une élimination éprouvée des ravageurs lépidoptères dans les systèmes conventionnels et biologiques.

DiPel^{MD} 2X DF

Avantages

- Insecticide Bt le plus puissant offert sur le marché qui possède un mode d'action unique est un excellent outil de gestion de la résistance
- Dissuade immédiatement les insectes de s'alimenter, la mort survient dans un délai de 1-3 jours
- Granules dispersibles pratiques, faciles à manipuler et qui se mélangent très facilement en réservoir
- Sans danger pour les abeilles et les insectes bénéfiques – excellent outil pour l'élimination des chenilles qui s'alimentent au printemps
- Délai de sécurité de 4 heures ou jusqu'à ce que le produit ait séché

Cultures homologuées

- | | | |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| • Argousier | • Chou frisé | • Légumes de serre |
| • Baies et petits fruits | • Daikon | • Mais (sucré et de grande culture) |
| • Bleuets (en corymbe et nains) | • Épinard | • Noix |
| • Bok choy | • Feuilles de chou vert | • Persil |
| • Brocoli | • Feuilles de moutarde | • Plantes ornementales de serre |
| • Brocoli chinois | • Feuilles de navet | • Poires |
| • Canneberge | • Fines herbes de serre | • Pommes |
| • Ceriseraies et brise-vents | • Fléole | • Pommes de terre |
| • Cerisiers de Virginie | • Framboises | • Raisins |
| • Chou | • Fruits à noyaux | • Tabac |
| • Chou chinois | • Ginseng | • Tomates |
| • Chou-fleur | • Herbes et épices | • Tournesol |
| | • Laitues | |

Veuillez consulter l'étiquette du produit pour une liste détaillée de toutes les cultures homologuées

Renseignements généraux

- DiPel est certifié par OMRI pour une utilisation dans les productions biologiques
- Appliquer DiPel lorsque les insectes ravageurs sont petits (au début du stade larvaire) avant que les cultures soient endommagées
- Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces de la culture
- Répéter l'application à un intervalle suffisant afin d'assurer une maîtrise continue des populations larvaires, habituellement 3-14 jours
- Utiliser avec un pH de l'eau de 7 ou moins
- Appliquer dès les premiers signes de l'infestation, quand les larves sont petites
- **Un surfactant non-ionique est recommandé pour les productions avec des feuillages difficiles à mouiller comme le chou et le brocoli**



Informations techniques

INSECTICIDE

- Groupe 11

MATIÈRE ACTIVE

- *Bacillus thuringiensis*, sous-espèce *kurstaki* ABTS-351 (57 %)

FORMAT

- Caisse de 24 x 500 g
- Sac de 5 kg

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues

HOMOLOGATION

- 26508

INSECTICIDE
BIOLOGIQUE

Homologué en production biologique

Informations d'utilisation particulière

INSECTES CONTRÔLÉS

DOSE

INFORMATION SUR L'APPLICATION

POMMES, POIRES

Tordeuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse triligée), carpocapse	1 125–1 675 g/ha (455–678 g/acre)	*Appliquer de 600 à 800 L/ha au stade du bouton rose et, si les populations sont denses, à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à pression à jet porté. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des oeufs est échelonnée.
Arpenteuse tardive** (non homologuée pour les poires)	280 g/ha (113 g/acre)	Pour obtenir les meilleurs résultats appliquer le produit le soir ou par temps nuageux **Peut être utilisé en association avec Ripcord™ Consultez l'étiquette du produit pour le mode d'emploi spécifique Suivre le mode d'emploi de l'étiquette la plus stricte

DAIKON, BOK CHOY, BROCOLI CHINOIS, CHOU CHINOIS

Fausse-arpenteuse du chou	275–550 g/ha (111–222 g/acre)	Appliquer en utilisant au moins 400 L/ha d'eau Consultez les informations d'utilisation particulières
Fausse-teigne des crucifères	275 g/ha (111 g/acre)	
Piérade du chou	55–140 g/ha (22,3–56,7 g/acre)	

BLEUETS (en corymbe)

Pyrale de la cerise Pyrale de la canneberge	1 680 g/ha (680 g/acre)	Appliquer dès l'éclosion oeufs, de la chute des pétales jusqu'au stade du jeune fruit Utiliser un minimum de 300 L/ha d'eau et un pulvérisateur à pression à jet porté Maximum 4 applications par saison de croissance Répéter à des intervalles de 3–14 jours si nécessaire
--	----------------------------	---

BLEUETS (nains)

Arpenteuse de l'airelle Arpenteuse caténaire Fidonie à cinq raies	550–1 125 g/ha (222–455 g/acre)	Maximum 4 applications par saison de croissance Appliquer avec un minimum de 300 L/ha d'eau Appliquer quand les larves sont à leur premier ou deuxième stade larvaire ou quand leur densité est supérieure au seuil de rentabilité économique
---	------------------------------------	---

BROCOLI

Fausse-arpenteuse du chou	275–550 g/ha (111–222 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
Fausse-teigne des crucifères	55–140 g/ha (22,3–56,7 g/acre)	
Piérade du chou		

CABBAGE

Fausse-arpenteuse du chou	275–550 g/ha (111–222 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
Piérade du chou	55–275 g/ha (22,3–222 g/acre)	
Fausse-teigne des crucifères	275 g/ha (111 g/acre)	

CHOU-FLEUR

Fausse-arpenteuse du chou	275–550 g/ha (111–222 g/acre)	Un surfactant non-ionique est fortement recommandé pour cette culture
Piérade du chou	55–140 g/ha (22,3–56,7 g/acre)	Maximum 5 applications par saison de croissance

CERISIERS DE VIRGINIE ET BRISE-VENT

Tétranyque de l'automne	635 g/ha (257 g/acre)	Maximum 1 application par saison de croissance Diluer 0,288 kg de produit dans 1 000 l d'eau Application à un taux de 22 L par 100 m ² Appliquer dès que les larves sont visibles
-------------------------	--------------------------	---

FEUILLES DE CHOU VERT

Fausse-arpenteuse du chou	275-550 g/ha (111-222 g/acre)	Un surfactant non-ionique est fortement recommandé pour cette culture
---------------------------	----------------------------------	---

CANNEBERGES

Arpenteuses verte et brune	275-550 g/ha (111-222 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
Tordeuse à tête noire	525-1 125 g/ha (212-455 g/acre)	

GINSENG

Enrouleuses	565-1 125 g/ha (228-455 g/acre)	Application au sol : Diluer @ 760-1 250 L/ha d'eau Maximum 2 applications par saison de croissance Pour de meilleurs résultats, traiter pendant que les larves sont jeunes (premier stade larvaire)
-------------	------------------------------------	---

RAISINS

Tordeuse de la vigne Pyrales porte-bourse	1 125 g/ha (455 g/acre)	Commencer les traitements après le début du vol des adultes, avant l'éclosion des oeufs Utiliser un grand volume d'eau Répéter l'application à intervalles de 7-10 jours Maximum 6 applications par saison de croissance
Enrouleuses	125-250 g/ 400 L d'eau	Répéter à des intervalles de 3-14 jours

CONCOMBRE DE SERRE

Arpenteuse de la luzerne Fausse-arpenteuse du chou	75-150 g/250 L	Appliquer lorsque l'éclosion des oeufs est complétée et que les larves sont petites Répéter à tous 3-14 jours si nécessaire
<i>Duponchelia fovealis</i>	625 g/1 000 L	

AUBERGINES, POIVRONS, TOMATES DE SERRE

Fausse-arpenteuse du chou	75-150 g/250 L	Appliquer lors de l'éclosion des oeufs Répéter à tous 3-14 jours si nécessaire
---------------------------	----------------	---

LÉGUMES FRUITS DE SERRE

<i>Duponchelia fovealis</i>	625 g/1 000 L	Appliquer lorsque l'éclosion des oeufs est complétée et que les larves sont petites Répéter à tous les 7 jours si nécessaire
Mineuses lépidoptères	500-1 000 g /1 000 L	Appliquer lorsque l'éclosion des oeufs Répéter à tous les 7-10 jours si nécessaire

PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE ET FINES HERBES DE SERRE

<i>Duponchelia fovealis</i>	625 g/1 000 L	Appliquer lorsque l'éclosion des oeufs est complétée et que les larves sont petites Répéter à tous les 7 jours si nécessaire
-----------------------------	---------------	---

INSECTES CONTRÔLÉS
DOSE
INFORMATION SUR L'APPLICATION
FRAISES DE SERRE

Tordeuse/enrouleuse du pommier Tordeuse européenne Tordeuse à bandes obliques Enrouleuse triligée	525-1 125 g/ha	Appliquer dès l'apparition de l'infestation Traitement lorsque les larves sont jeunes (premiers instars) Répéter l'application à un intervalle de 3 à 14 jours si nécessaire Une bonne couverture du feuillage est essentiel
--	----------------	---

WASABI DE SERRE

Arpenteuse de la luzerne Fausse-arpenteuse du chou	75-150 g/250 L	Appliquer dès les premiers signes de l'infestation Traiter pendant que les larves sont jeunes (premiers stades larvaires) Répéter l'application au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours Maximum 8 applications par saison de croissance
---	----------------	--

HOUBLON

Pyrale du maïs	560-1 120 g/ha (226-453 g/acre)	Appliquer dès les premiers signes de l'infestation Répéter à tous 3-14 jours si nécessaire
L'arpenteuse du houblon	275-550 g/ha (111-222 g/acre)	

CHOU FRISÉ, LAITUE, FEUILLES DE MOUTARDE, ÉPINARDS, FEUILLES DE NAVET

Fausse-arpenteuse du chou	275-550 g/ha (111-222 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
---------------------------	----------------------------------	--

NOIX, NOISETTES, PACANES, CHÂTAIGNES

Enrouleuses Tordeuse (Européenne, du pommier, à bande oblique, tri-lignée)	1 125-1 675 g/ha (455-678 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
---	--------------------------------------	--

PERSIL

Fausse-arpenteuse du chou	275 g/ha (111 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
---------------------------	--------------------------	--

QUINOA

Pyrale du maïs	560-1 120 g/ha (226-453 g/acre)	Appliquer lorsque des petits trous de vers sont visibles sur au moins 5% des plants Répéter au besoin à un intervalle de 7 jours Appliquer avant que les larves atteignent les tiges
----------------	------------------------------------	--

FRAMBOISES ROUGES

Larve de tordeuse à bandes obliques au printemps	550-1 125 g/ha (222-455 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
--	------------------------------------	--

FRUITS À NOYAUX - ABRICOTS, CERISES, PÊCHES, PRUNES/PRUNEAUX

Pyrale	1 125-1 675 g/ha (455-678 g/acre)	Appliquer dans une solution de 2 000 L/ha au stade du bouton rose
Tordeuse (Européenne, du pommier, à bande oblique, tri-lignée)		Si les populations sont denses, appliquer à un taux de 600-800 L/ha au stade du bouton rose à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à pression à jet porté. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des oeufs est échelonnée.

TOURNESOL

Pyrale du tournesol	315-625 g/ha (127-253 g/acre)	Pour les applications aériennes, mélanger la dose à 20 litres d'eau par ha Traiter lorsque 20-50 % des fleurs sont écloses Un recouvrement complet est nécessaire, effectuer une seconde application si nécessaire
---------------------	----------------------------------	--

MAIS SUCRÉ

Pyrale du maïs	560-1 120 g/ha (226-453 g/acre)	Appliquer lorsque des petits trous de vers sont visibles sur au moins 5% des plants Répéter à intervalles de 7 jours si nécessaire
----------------	------------------------------------	---

FLÉOLE

Hespérie des graminées	140-275 g/ha (56,7-111 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
------------------------	-----------------------------------	--

TABAC

Sphinx	55-140 g/ha (22,3-56,7 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
--------	-----------------------------------	--

TOMATES

Fausse-arpenreuse du chou	275-550 g/ha (111-222 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières
Noctuelle de la tomate	550 g/ha (222 g/acre)	Appliquer à tous les 5-7 jours pour la noctuelle de la tomate Consultez les informations d'utilisation particulières
Sphinx du tabac	140-275 g/ha (57-111 g/acre)	Consultez les informations d'utilisation particulières

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

XenTari^{MD} WG est un insecticide biologique éprouvé, contrôlant un large éventail de chenilles phytophages, telles que les légionnaires, les noctuelles, les pyrales et les fausses-teignes dans les cultures conventionnelles et biologiques.

XenTari^{MD} WG

Avantages

- Excellent outil de gestion de la résistance par son mode d'action unique
- Les chenilles cessent immédiatement de se nourrir : mort de l'insecte dans un délai de 1 à 3 jours
- Excellent choix à utiliser en alternance avec les insecticides conventionnels
- Sécuritaire pour les abeilles et les insectes bénéfiques
- Délai de sécurité de 4 heures ou jusqu'à ce que le produit ait séché

Cultures homologuées

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|---|--|
| • Artichauts | • Fenouil | • Légumes de type Brassica (tête et tige) | • Plantes ornementales extérieures |
| • Betteraves | • Fruits à noyaux | • Légumes en feuilles | • Production de petits fruits en serre |
| • Betteraves sucrées | • Fruits à pépins | • Légumesfruits de serre | • Radis (incluant le radis oriental) |
| • Cameline | • Ginseng | • Moutarde | • Radis oléifères |
| • Canneberge en serre | • Graine de moutarde | • Navet | • Raifort |
| • Canola | • Graines de pavot | • Noix | • Raisins |
| • Cardon | • Haricots (secs et à écosser) | • Patates douces | • Rhubarbe |
| • Céleri | • Haricots de serre | • Plantes ornementales de serre | • Roquette |
| • Céleri chinois | • Herbes et épices | | • Rutabaga |
| • Chou marin | • Houblon | | • Tabac |
| • Chou-rave | • Laitue asperge | | |
| • Concombres de serre | • Laitue de serre | | |
| • Crucifères de type Brassica | • Légumes bulbeux | | |

Veuillez consulter l'étiquette du produit pour une liste détaillée de toutes les cultures homologuées

Renseignements généraux

- Appliquer avant l'apparition de dommages à la culture, lorsque les insectes sont petits (de l'éclosion des oeufs jusqu'au stade larvaire)
- Diluer le produit dans un volume adéquat d'eau pour obtenir une couverture uniforme de la culture
- Le pH de l'eau utilisée doit être de 7 ou moins
- Un surfactant non-ionique est recommandé pour les productions avec des feuillages difficiles à mouiller comme le chou et le brocoli
- XenTari est certifié par l'OMRI dans les cultures biologiques



Informations techniques

INSECTICIDE

- Groupe 11

MATIÈRE ACTIVE

- *Bacillus thuringiensis sous-espèce aizawai, Souche ABTS-1857 (48,1 %)*

FORMAT

- Caisse de 24 x 500 g

DÉLAI AVANT LA PLUIE

- Éviter l'application si des pluies sont prévues

HOMOLOGATION

- 31557

**INSECTICIDE
BIOLOGIQUE**

Homologué en production biologique

Informations d'utilisation particulière

INSECTES CONTRÔLÉS

DOSE

INFORMATION SUR L'APPLICATION

ARTICHAUTS

Légionnaire de la betterave Ver de l'épi de maïs	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Utiliser 1 000 L eau/ha (400 L/acre) pour une couverture efficace sans causer de ruissellement
---	------------------------------------	--

HARICOTS (secs et à écosser)

Légionnaire de la betterave Ver de l'épi de maïs	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
---	------------------------------------	---

LÉGUMES EN FEUILLES, ET DE TYPE BRASSICA

Fausse-arpenreuse du chou Fausse-teigne des crucifères Piéride du chou Piéride du chou importée	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--	------------------------------------	---

LÉGUMES BULBEUX – CIBOULETTE, HÉMÉROCALLES, HOSTA, FRITILLAIRES, AIL, POIREAUX, LIS, OIGNONS, ÉCHALOTES, POIREAUX SAUVAGES

Teigne du poireau	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 1 000 L/ha (400 L/acre)
-------------------	------------------------------------	---

CANOLA, CAMELINE, MOUTARDE SAUVAGE, GRAINES DE MOUTARDE, RADIS OLÉIFÈRE, GRAINES DE PAVOT, ROQUETTE

Fausse-teigne des crucifères Légionnaire Bertha	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--	------------------------------------	---

CARDON, CÉLERI, CÉLERI CHINOIS, LAITUE-ASPERGE, FENOUIL, RHUBARBE, CHOU FRISÉ

Légionnaire de la betterave Piéride du chou	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--	------------------------------------	---

LÉGUMES – FRUITS

Légionnaire de la betterave Mineuse de la tomate Noctuelle de la tomate Piéride du chou Tordeuse du tabac	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer tous les 5 à 7 jours Pour une bonne couverture sans dépasser le point de ruissellement, utiliser 500 à 1 000 L/ha (202 à 404 L/ac)
---	------------------------------------	---

BETTERAVES, BETTERAVES SUCRÉES, INCLUANT LE FEUILLAGE

Légionnaire de la betterave Pyrale de la betterave	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
---	------------------------------------	---

GINSENG

Tordeuse à bande oblique	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--------------------------	------------------------------------	---

RAISINS

Cochylis Harrisina de guérin Plieuse de la vigne Tordeuse à bandes obliques Tordeuse du raisin Tordeuse omnivore	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Commencer les applications 2 jours avant l'éclosion des oeufs (stade tête noire) Répéter l'application à intervalles de 7-10 jours Maximum 6 applications par saison de croissance
---	------------------------------------	--

HARICOTS DE SERRE

Légionnaire de la betterave Noctuelle de la tomate Période du chou Ver de l'épi de maïs	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
--	------------------------------------	---

CONCOMBRE DE SERRE

Légionnaire de la betterave Noctuelle de la tomate Période du chou Ver de l'épi de maïs	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
--	------------------------------------	---

AUBERGINES DE SERRE, POIVRONS, TOMATES

Fausse-arpenreuse du chou Légionnaire de la betterave Mineuse de la tomate Noctuelle de la tomate Tordeuse de la tomate Tordeuse du tabac	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
--	------------------------------------	---

LAITUE DE SERRE

Fausse-arpenreuse du chou Légionnaire de la betterave Tordeuse de la tomate Ver de l'épi de maïs	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
---	------------------------------------	---

PETITS FRUITS ET CANNEBERGES EN SERRE

Arpenreuse du chou Tordeuse à bandes obliques Tordeuse panachée Tordeuse des arbres fruitiers Tordeuse des citrus Ver de l'épi de maïs	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
---	------------------------------------	---

PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE

Légionnaire de la betterave Tordeuse de la tomate Ver de l'épi de maïs	750-1 000 g/ha (303-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
--	------------------------------------	---

HERBES ET ÉPICES

Fausse-arpenreuse du chou Légionnaire de la betterave	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--	------------------------------------	---

HOUBLON

Tordeuse du houblon	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer dès les premiers signes d'infestation Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
---------------------	------------------------------------	--

CHOU-RAVE

Fausse-arpenreuse du chou Fausse-arpenreuse du chou à bandes obliques Fausse-teigne des crucifères Piéride du chou importée	500-1 000 g/ha (202-404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--	------------------------------------	---

INSECTES CONTRÔLÉS

DOSE

INFORMATION SUR L'APPLICATION

LÉGUMES EN FEUILLES

Fausse-arpenreuse du chou Légionnaire de la betterave	500–1 000 g/ha (202–404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--	------------------------------------	---

PLANTES ORNEMENTALES EXTÉRIEURES

Légionnaire de la betterave Tordeuse de la tomate Ver de l'épi de maïs	750–1 000 g/ha (303–404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
--	------------------------------------	---

FRUITS À PÉPINS

Arpenreuse de l'automne Phalène brumeuse Pyrale, carpocapse Pyrale du buis Tordeuse à bandes obliques Tordeuse à bandes rouges Tordeuse des bourgeons de la pomme Tordeuse du pommier Tordeuse orientale du pêcher Tordeuse panachée	500–1 600 g/ha (202–648 g/acre)	Volume d'eau recommandé de 500–1600 l/ha (200–650 l/acre) au stade rose et dans les cas de fortes infestations lors de la chute des pétales Applications hebdomadaires nécessaires dans les cas d'éclosions asynchrones Suivre les indications de l'étiquette du produit dans les situations d'applications multiples
---	------------------------------------	---

RACINES, TUBERCULES ET FEUILLES DE RAIFORT, RADIS, RADIS CHINOIS, RUTABAGAS, NAVETS (cultivars, variétés et hybrides)

Fausse-arpenreuse du chou Fausse-teigne des crucifères Piéride du chou Pyrale rayée du chou	500–1 000 g/ha (202–404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
--	------------------------------------	---

FRUITS À NOYAU

Arpenreuse Tordeuse/enrouleuse du pommier Tordeuse à bandes obliques Tordeuse orientale du pêcher Tordeuse panachée	500–1 600 g/ha (202–648 g/acre)	Volume d'eau recommandé de 500 à 1 600 l/ha (200–650 l/acre) au stade rose et dans les cas de fortes infestations lors de la chute des pétales Applications hebdomadaires nécessaires dans les cas d'éclosions asynchrones Suivre les indications de l'étiquette du produit dans les situations d'applications multiples
---	------------------------------------	--

PATATES SUCRÉES

Légionnaire de la betterave	500–1 000 g/ha (202–404 g/acre)	Appliquer avec un volume d'eau suffisant pour couvrir toutes les surfaces des plants Volume d'eau recommandé : 500 L/ha (200 L/acre)
-----------------------------	------------------------------------	---

TABAC

Légionnaire de la betterave Pyrale de la tomate Tordeuse du tabac	500–1 000 g/ha (202–404 g/acre)	Applications à tous les 5–7 jours Utiliser de 500 à 1 000 L/ha (200–400 L/acre) pour couvrir toutes les surfaces des plants sans causer de ruissellement
---	------------------------------------	---

NOIX

Arpenreuse Enrouleuse panachée Pyrale de la pomme (noix, noyer) Tordeuse à bandes obliques Tordeuse du pommier	500–1 600 g/ha (202–648 g/acre)	Volume d'eau recommandé de 500 à 1 600 L/ha (200–650 L/acre) au stade rose et dans les cas de fortes infestations lors de la chute des pétales Applications hebdomadaires nécessaires dans les cas d'éclosion asynchrone Suivre les indications de l'étiquette du produit dans les situations d'applications multiples
--	------------------------------------	--

NUFARMER NATION

GRANDE CULTURE ET HORTICULTURE

Adhérez au programme de récompenses Nufarm 2026 pour producteurs et commencez à économiser jusqu'à 10 % sur les produits Nufarm.

Collectivement, développons une communauté d'agriculteurs déterminés à produire plus de rendement à l'acre de la manière la plus efficace possible.

Ce programme représente plus que de simples remises. Commencez économiser dès maintenant pour profiter d'un accès exclusif réservé aux membres, d'un accès anticipé aux nouvelles technologies et d'articles promotionnels de « Nufarmer Nation »

COMMENT ÇA FONCTIONNE

ÉTAPE 1 Acheter un des produits Nufarm sélectionnés indiqués dans la liste ci-dessous pour obtenir le volume d'achats requis*.

ÉTAPE 2 Économisez jusqu'à 10% sur les MARQUES NUFARM indiquées dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous.

Économies sur les MARQUES NUFARM	VOLUME D'ACHAT*			Augmentez votre volume d'achat avec les PRODUITS PARTENAIRES**
	≥ \$10,000	≥ \$20,000	≥ \$40,000	
Bifecta ^{MD} EZ BlackHawk ^{MD} Crusade ^{MD} Fierce ^{MD} EZ TriActor ^{MD} EZ TruSlate ^{MD} Pro		ÉCONOMISEZ 2 %	ÉCONOMISEZ 5 %	Astir ^{MD} Boost ^{MD} Brands Credit ^{MD} Brands Chaperone ^{MD} Idol ^{MD} Parasol ^{MD} Brands ReTain ^{MD} PGR Rival ^{MD} EC Statue ^{MD} Valtera ^{MD} EZ
Accede ^{MD} PGR Blossom Protect ^{MD} Buffer Protect NT ^{MD} Chateau ^{MD} EZ Danitol ^{MD} Excalia ^{MD} MaxCel ^{MD} PGR Proliant ^{MD} PGR Quash ^{MD} SC	ÉCONOMISEZ 3 %	ÉCONOMISEZ 5 %	ÉCONOMISEZ 10 %	

Les produits doivent être achetés entre le 1er septembre 2025 et le 30 septembre 2026. Aucun paiement du programme inférieur à \$200 ne sera émis par Nufarm.

*Niveau d'achat basé sur le prix de détail suggéré (PDS).

**Augmentez votre volume d'achats pour obtenir plus de récompenses et accroître votre % de remise.

REJOIGNEZ LA NATION

VISITEZ [NUFARM.CA](https://www.nufarm.ca) POUR VOUS INSCRIRE ET CALCULER VOS ÉCONOMIES



Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are approximately 20 lines visible. The paper has a slight shadow on its right side, suggesting it's resting on a surface. The overall appearance is that of a clean, unused piece of stationery or notebook paper.

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette pour davantage d'information sur l'application et les mises en garde, pour contrôler les mauvaises herbes, les insectes et les maladies.

Consultez l'étiquette du produit pour en apprendre davantage sur les homologations futures, les nouvelles cultures, insectes et les modalités d'utilisation.

Consultez l'étiquette du produit pour connaître les délais de sécurité avant les récoltes.

La technologie™ Dual Salt, Parasol™, Rival™ et Statue™ sont des marques de commerce de Nufarm Agriculture Inc. Credit™ est une marque enregistrée de Nufarm Limité. Chateau™, Presidio™ et Quash™ sont des marques enregistrées de Valent U.S.A. LLC. Accede™, DiPel™, Harvest the Potential™, MaxCel™, Proliant™, Promalin™, ReTain™ et XenTari™ sont des marques de commerce enregistrées de Valent BioSciences LLC. Goal™ est une marque enregistrée de Nutricchem Co. Ltd. Blossom Protect™, Botector™ et Buffer Protect NT™ sont des marques de commerce d'un membre du Groupe SAN. Danitol™ et Excalia™ sont des marques de commerce enregistrées de Sumitomo Chemical Co., Ltd. Honeycrisp™ est une marque enregistrée de l'Université du Minnesota.

Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs compagnies respectives.

Nufarm Agriculture Inc. est le distributeur canadien des produits Valent de Valent Canada Inc.

L'EXPERTISE QUI ÉVOLUE AVEC VOUS

Nous sommes Nufarm.
Dévoués à notre clientèle dans un environnement
horticole canadien en mutation.

L'entreprise Nufarm est assez importante pour offrir des
solutions pratiques et éprouvées, mais aussi suffisamment petite
pour être efficace, novatrice et répondre à vos besoins.

Notre réseau mondial nous permet d'offrir de nouvelles idées,
de la recherche et de la technologie à un niveau plus local qui
met le service à la clientèle en avant plan. Vous pouvez compter
sur notre portfolio de solutions et nos experts dévoués à vous
aider à obtenir des résultats profitables.

Au-delà de l'expérience, il y a Evolving Ag^{MC}.
Nous vous accompagnons vers vos meilleurs rendements.

Gilbert Brault, Directeur commercial du Québec
450.223.9784 | gilbert.brault@nufarm.com | X @Gilbert_Brault

1.800.868.5444 | nufarm.ca

X **NufarmCA**